U d'/ of Ottawa
39003002778602

DOCUMENTS SUR LA PROVINCE DU PERCHE
2e Série (Ouvrages modernes)
No 3. — Recueil des Généalogies percheronnes

GÉNÉALOGIE

DE LA FAMILLE

DE BOISGUYON

RÉDIGÉE

Par le Vte DE ROMANET et le Vte DE SOUANCÉ

MORTAGNE

MARCHAND & GILLES
Libraires-Éditeurs

L. DAUPELEY
Imprimeur

M. DCCC. XCII.

DÉPOSITAIRES:

A Mortagne, à la librairie MARCHAND et GILLES.
Id. à la librairie FOURNIER.
A Nogent-le-Rotrou, chez M. HAMARD, libraire ;
A Chartres, chez M. JACQUOT-BROSSERON, libraire ;
Id. chez M. PÉTROT-GARNIER, libraire ;
A Alençon, chez M. VAILLANT-TRIGER, libraire ;
A Paris, à la librairie Ernest DUMONT, 32, rue de Grenelle.

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

SOMMAIRE

DE LA GÉNÉALOGIE DE BOISGUYON

Filiation. — Branche de la Rosaie, p. 1 à 8.
Branche de Prainville, p. 8 à 9.
Branche de Grandhoux, p 9 à 11.

Preuves. — 92 pièces justificatives, allant de 1357 à 1787, rangées par ordre chronologique, sauf les nos 34 à 36, découverts après le commencement de l'impression, p. 12 à 49.

Rectifications. — P. 49.

Tableau synoptique. — P. 50.

Etat succint des membres de la famille de Boisguyon qui ont payé l'impôt du sang, p. 51.

Table générale des noms de personnes et de lieux, p. 52 à 60.

Illustrations. — Château de Prainville, par le Vte de Romanet (hors texte, à placer en face de la p. 1).
Portrait d'Henri-Philibert de Boisguyon, par le Vte de Romanet, p. 49.

CS
577
.B455
1882

(1)
246-1B-174
0 BU-320 rect
1 Correct

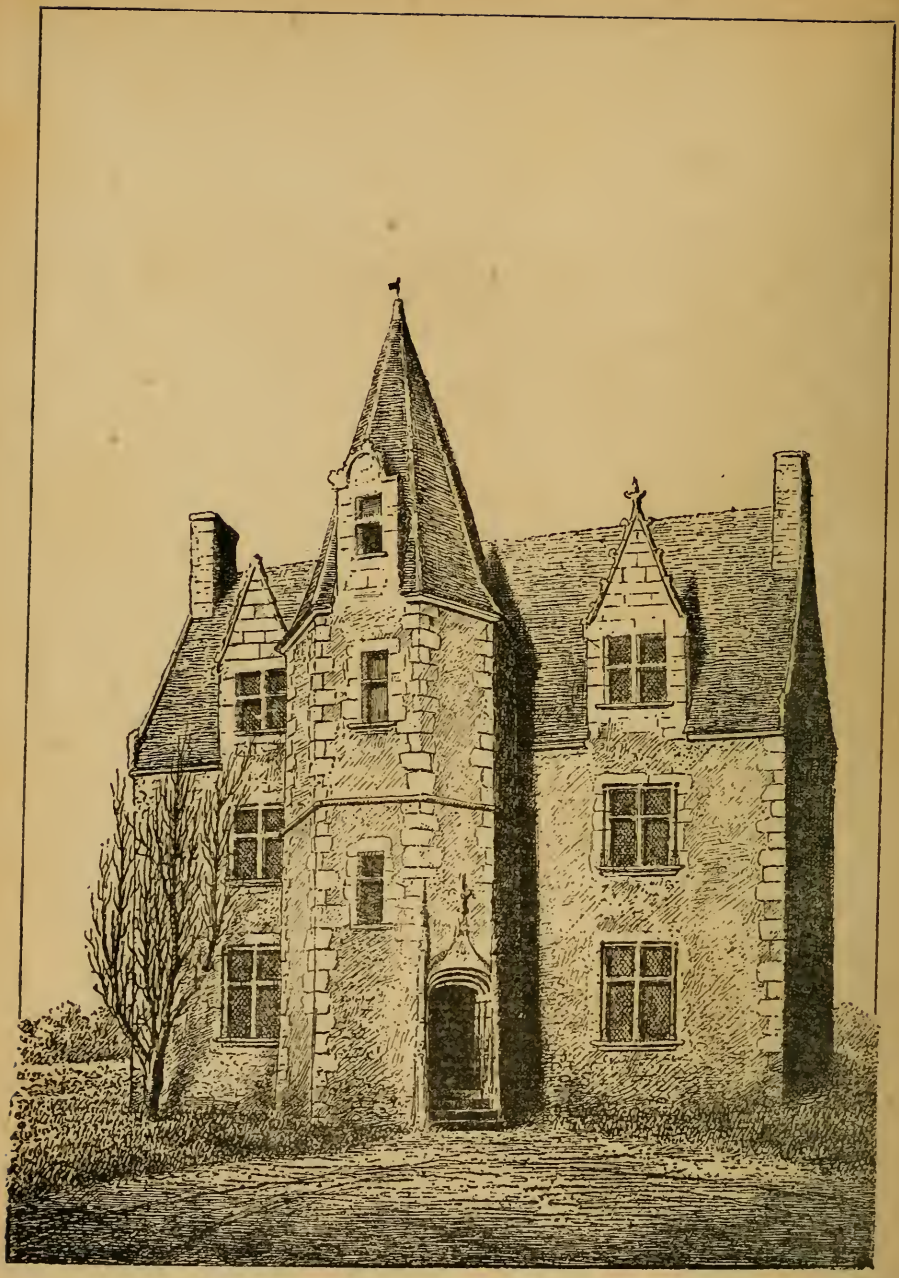

Manoir de Prainville

En Saint-Jean-Pierrefixte

Dessiné par le Vte de Romanet, d'après une photographie.

DE BOISGUYON [1]

Seigneurs de Boisguyon (?); — de la Rosaie, Montdoucet, châtellenie de Ceton, Cohardon, Fresnay, Villoiseau, Prainville, Boisard, etc., au Perche; — *de Chaussepot, Grandhoux, etc.*, au pays Chartrain; — *et de Haut-Eclair, etc.*, au Maine.

D'argent à la fasce d'azur (2).

D'après la tradition, la famille de Boisguyon est originaire de Bretagne. Vers 1380, Patrice Ier de Boisguyon s'établit à Alençon et est l'aïeul de Philippe de Boisguyon qui suit :

IIIe DEGRÉ.

Philippe de Boisguyon, écr, sgr de la Rosaie en 1443, et de Montdoucet, par suite de son mariage avec Marie *La Gogué* (3), dame de Montdoucet, eut pour enfants :

(1) Le nom de cette famille s'écrivait *Boisguyon* et quelquefois *Boisguion;* ce n'est que depuis le commencement du siècle que la dernière forme a prévalu; par suite l'orthographe ancienne a été adoptée dans cette généalogie; la particule *de* est remplacée par *du* dans quelques actes du XVIe siècle.

(2) Dans la recherche de 1666, les armes de Hector de Boisguyon, sr de l'Etang, maintenu le 16 juillet 1666, sont blasonnées : *d'argent à la fasce d'azur surmontée d'un lambel de même; à la bordure d'azur.* Les armes de cette famille, brisées d'un lambel, sont sculptées à la clef de voûte de la seconde travée du chœur de l'église de Souancé.

(3) La Gogué : *d'azur au cygne d'argent, au chef d'argent chargé de trois croisettes de gueules.* (Dangeau et ses seigneurs, par M. de Possesse.)

1° Jacques, dont l'article suit;
2° Philippe, prieur d'Happonvilliers en 1484;
3° Patrice II, sgr de Prainville, auteur de la branche de Prainville, rapportée ci-après.

IVe DEGRÉ.

« Jacques de Boisguyon, écr, sgr de la Rosaie, échanson de René, duc d'Alençon et comte du Perche, épouse, par contrat du 15 juillet 1485, Marguerite *d'Alençon* (1), fille naturelle de René de France, duc d'Alençon, qui la reconnut par acte du 14 juillet 1485. Le duc d'Alençon promit à Marguerite une somme de deux mille livres, dont il devait lui payer celle de sept cent cinquante livres la veille de leurs épousailles; mais pour l'acquit en entier de ladite somme de deux mille livres, il leur céda, le 2 janvier suivant, que l'on comptait encore 1485 (1486 n. st.), la terre et seigneurie de Ceton. Etant devenue veuve, elle se remaria à Henry de Bournel auquel le duc d'Alençon donna quelques terres (2). » Le Père Anselme n'indique comme issue du premier mariage de Marguerite d'Alençon que « Anne de Boisguyon, laquelle épousa Dominique d'Arquemont, écr, qui était prisonnier en 1514 ; » mais un partage du 8 juin 1515 prouve que Marguerite donna au moins onze enfants à son premier mari :

1° Mathurin, dont l'article suit;
2° Jacques;
3° *Anne*, épouse Dominique d'Arquemont, écr, nommé d'Aragmont dans le partage du 8 juin 1515;
4° Jean, écr, en 1515;
5° *Phélise*, épouse, avant le 8 juin 1515, d'Antoine de Champin (3), écr, était morte en 1540;
6° Patrix ou Patrice, mineur en 1515;
7° Philippe ou Phelipot, mineur en 1515, sgr de Ceton, rend aveu en 1540 (au roi et à la reine de Navarre, alors comte et comtesse du Perche), tant en son nom qu'en celui de plusieurs de ses frères et sœurs, de la châtellenie de Ceton et des fief et justice de Cohardon; il comparut comme sgr de Ceton pour la rédaction des Coutumes du Grand-Perche en 1558;
8° Florent, mineur en 1515;
9° Philbert, mineur en 1515;
10° *Hélène*, vivante en 1515 et en 1540;

(1) D'Alençon : *de France, à la bordure de gueules chargée de huit besans d'argent, au bâton de gueules péri en bande.*

(2) P. Anselme, hist. généal. de la Maison de France, t. I, p. 275; qui donne comme sources de ce passage les *titres de Prulay et d'Ardenay.*

(3) De Champin : *d'argent à trois hures de sanglier de sable.*

11° *Marie*, vivante en 1515 et en 1540;

12° D'après certaines généalogies, il serait né de ce mariage un 12e enfant, nommé PHILBERT comme l'un de ses frères.

Ve DEGRÉ.

MATHURIN de Boisguyon, écr, sgr de la Rosaie (et de Ceton, de Souancé, et des Etilleux, d'après certaine généalogie), mourut en 1566, laissant de Louise *de Morin* (1), sa femme :

1° JEAN;

2° GEORGES, mentionné dans un arrêt de 1583;

3° *Louise*, épousa en premières noces Charles GRAIN (Aliàs DE GRAIN), écr, et sgr de Coulaines, et en secondes noces Jean DE MERGY, écr, qui vivait ainsi qu'elle le 19 avril 1580;

4° *Marguerite*, épousa Pierre DE BOUJU (2), écr, sgr de Marigny.

VIe DEGRÉ.

JEAN de Boisguyon, écr, sgr de la Rosaie, de Fresnai et de Villoiseau (et de Souancé, les Etilleux et Ceton, d'après certaines généalogies), épousa : 1° Jeanne *Pelaud*, veuve d'André L'Enfant, sr de la Patrière; 2° Antoinette *du Rousseau* (3); il mourut en 1565 ou 1566 (pr. n° 14), laissant de son second mariage :

1° LOUIS, dont l'article suit;

2° JACQUES, écr, vivant en 1562 et 1563, mais qui dut mourir jeune;

3° *Marguerite*, épouse le 20 août 1565 Antoine RAGUIER DE LA HEUSE.

VIIe DEGRÉ.

LOUIS Ier de Boisguyon, écr, sgr de la Rosaie (et peut-être de Ceton en 1566), était en 1563 archer de la compagnie de 50 hommes d'armes, commandée pour le service du roi, par le sgr de Torcy. Il épousa, par contrat du 20 février 1565, dlle Marie *de Luciennes*, fille de feu Marin, écr, sgr des Ridrets, et de dlle Hélène Laurens, alors femme de Martin de Beuviers (Aliàs de Veniers), sgr de la Chesnaye. Louis de Boisguyon était mort avant 1583, car, à cette date, sa veuve était déjà remariée à Jacques de Croix, écr, sgr de la Salle), et vivait ainsi que lui en 1597; elle avait eu de son premier mariage :

(1) DE MORIN : *d'argent au lion de sable, armé, lampassé* et *couronné d'or.*

(2) DE BOUJU : *d'or à la fasce d'azur, accompagnée en chef de deux molettes d'éperon de gueules.*

(3) DU ROUSSEAU : *de sable à trois coupes d'or posées 2 et 1.*

1° Paul, qui suit;
2° *Louise*, dame du Jardin, épousa Pierre de Flaux, et vivait encore le 4 janvier 1612;
3° *Christoffette*, épousa, vers 1588, Germain d'Arlanges, sr de la Motte.

VIIIe DEGRÉ.

Paul Ier de Boisguyon, chr, sgr de la Rosaie, épousa (par contrat passé au lieu seigneurial des Loges, le 27 juillet 1597), Anne *d'Arlanges* (1), née en 1572, fille de Germain, sr de la Furetière, et de feue dlle Anne de Fossé. Il fut maintenu dans sa noblesse, par jugement rendu le 20 janvier 1599, par les commissaires députés pour le règlement des tailles dans la généralité d'Alençon, sur le vu des titres qu'il produisit pour la justifier depuis 1549. Il était homme d'armes de la compagnie de Mgr le comte de Soissons, commandée par le sire de Franqueville en 1611 et 1612. Il épousa en secondes noces, le 17 décembre 1616, dlle Françoise *de Hué*, qui ne semble pas avoir laissé de postérité. Nous le retrouvons en 1624 maréchal-des-logis de la compagnie des gens d'armes des ordonnances du roi, sous la charge du maréchal de Saint-Luc et voyons, par un acte du 17 juin 1650, qu'il fut à cette date nommé tuteur de ses deux petits-fils. Il avait eu de son premier mariage :

1° Louis, ci-dessous; et
2° *Renée*, qui épousa, à Souancé, en 1626, François de Védie, sgr de Cintray.

IXe DEGRÉ.

Louis II de Boisguyon, écr, sgr de la Rosaie et de Boisguyon, était lieutenant au régiment de Grancey-Infanterie, lorsqu'il épousa, par contrat du 19 décembre 1631, Anne *de Fontenay* (2), veuve de Emmanuel de Groignaux, sr de la Rosière. Il devint aide-de-camp des armées du roi et premier-capitaine du régiment de Grancey-Infanterie, et fut tué en 1640 au siège d'Arras, à l'attaque de la demi-lune de Saint-Nicolas, commandée par le maréchal de Châtillon. Sa veuve, chargée le 9 novembre 1640 de la tutelle de leurs enfants, mourut elle-même dix ans après et fut

(1) D'Arlanges, au Perche : *d'argent à six annelets de sable, à une merlette de même en cœur.*

(2) De Fontenay, au Perche, pays Chartrain, etc. : *d'argent à deux lions léopardés de sable passant l'un sur l'autre, armés, lampassés et couronnés de gueules.*

inhumée dans l'église de Grandhoux, le 1er juin 1650, laissant encore mineurs :

1° Paul, dont l'article suit, et
2° Louis, auteur de la branche de Grandhoux.

Xe DEGRÉ.

Paul II de Boisguyon, écr, sgr de la Rosaie et Santeuil, lieutenant au régiment de Grancey en 1657, puis capitaine au même régiment en 1658, capitaine réformé du régiment Royal-Etranger en 1668, était maréchal-des-logis de la compagnie du mis de Clère en 1669. Maintenu, par acte du 10 mai 1669, dans sa noblesse, par Mr de Machault, intendant de la généralité d'Orléans, il fut inhumé dans l'église de Souancé, le 30 septembre 1672. Il avait épousé le 19 novembre 1652 (par contrat passé le 22 septembre précédent), Marguerite *Malart* (1), fille de Nicolas, chr, sgr de Trémont, des Boisselières et du Tertre, et de Madeleine Ferray ; elle était morte avant le 6 juillet 1676 et avait eu au moins quatre enfants :

1° *Marguerite*, baptisée le 14 février 1658;
2° *Françoise*, baptisée le 27 février 1667;
3° Nicolas, ci-après;
4° Louis, écr, sgr de la Boullaye, mort sur le champ de bataille après le 17 février 1695; et
5°, 6°, 7° et 8°, quatre autres fils également tués à l'ennemi d'après un mémoire établi sur titres et cité par La Chenaye-Desbois.

XIe DEGRÉ.

Nicolas de Boisguyon, écr, sgr de la Rosaie, Chaussepot et Santeuil, né en 1673, baptisé le 6 juillet 1676, était cadet dans la compagnie des Cadets-Gentilshommes à Marsal, de 1682 à 1685, lieutenant au régiment de Grancey, de 1685 à 1691 ; et aide-major du même régiment de 1691 à 1699. Il fut maintenu dans sa noblesse, par jugement rendu, le 22 février 1702, par Mr Jubert de Bouville, intendant de la généralité d'Orléans, et obtint, le 28 mai 1705, sentence du bailliage et élection de Châteaudun, concernant l'enregistrement de ses titres de noblesse. Il mourut le 25 octobre 1737 et fut inhumé le lendemain dans le cimetière du Poislay. Il avait épousé : 1° par contrat du 4 mai 1702, Madeleine *des Pierres*, qui mourut sans postérité, lui laissant la terre

(1) Malart, en Normandie, au Perche, etc. : *d'azur à la fasce d'or, chargée d'un fer de mulet de sable, cloué d'argent de six pièces et accosté de deux losanges de gueules.*

et seigneurie de Chaussepot (elle était fille de Jacques, écr, sgr de Chaussepot, et de Marie Le Breton); 2°, par contrat du 18 juin 1708, et de fait, le 7 août 1708, dans l'église d'Arrou : Marie-Marguerite *de Givès* (1), fille de Denis, écr, sgr des Boisbenards, et de feue Marie-Marguerite Bourgeois; elle vivait encore le 30 avril 1757 et avait eu pour enfants :

1° Nicolas-Armand, qui suit;

2° Louis-Nicolas, écr, sous-lieutenant le 8 octobre 1744, au régiment de Beaujolais; lieutenant le 16 mai 1745; capitaine le 4 novembre 1746, réformé en 1748; chr de Saint-Louis en 1758; capitaine de grenadiers au régiment de Lamballe en 1761 avec rang de major; retiré du service en 1766 avec huit cents livres de pension du roi. Il épousa, par contrat du 27 décembre 1765, Henriette-Thérèse *Buchère de la Beauvoisière* (2), fille de Clément, écr, et de Henriette de Gabaille. Ils moururent sans postérité.

3° Gabriel-André, écr, sgr des Chatelliers, né le 8 mai 1717 et baptisé le même jour au Poislay, fut écr de Mme Adélaïde de France, tante du roi Louis XVI, par brevet du 25 septembre 1750. Retraité, le 15 mars 1757, avec une pension de six cents livres, il vivait encore le 9 novembre 1764; il épousa, par contrat du 30 avril 1757, Anne-Marie-Erneste *Cuperly de Jasny*, fille de deffunts François, écr, sgr du Bertaudier, officier de la Grande-Fauconnerie du roi, et de Catherine des Prez, dont :

A Gabriel-Nicolas-François, né le 27 mai 1758, baptisé le jour même à Châteaudun, page de la comtesse d'Artois, le 1er novembre 1773, puis sous-lieutenant au régiment de la Fère; adjudant-général des côtes de Brest pour « l'armée du roi », mourut le 26 novembre;

B *Marie-Marguerite-Thérèse*, née le 16 octobre 1760 et baptisée le jour même à Châteaudun.

Cette branche s'est éteinte dans la personne de Mme de Guibert, qui habitait la ville du Mans et y mourut.

4° *Henriette-Catherine*, baptisée à Courtalain, le 21 janvier 1721, vivant, non mariée, le 9 novembre 1764;

5° *Marie-Françoise*, vivant non mariée le 28 juin 1759;

6° *Auguste-Thérèse*, id. le 9 novembre 1764;

7° *Madeleine-Euphrosine*, vivant non mariée, le 30 avril 1757;

8° *Nicole*, vivant non mariée le 9 novembre 1764.

(1) De Givès : *d'azur au chevron d'or, chargé de cinq annelets de gueules.*

(2) Buchère de la Beauvaisière : *d'argent au chevron d'azur, accompagné : en chef, d'une étoile à dextre et d'un croissant à senestre, et en pointe d'un mouton de sable.*

XIIe DEGRÉ (1).

NICOLAS-ARMAND de Boisguyon, ch^r, sg^r de Chaussepot, né le 17 août 1727, lieutenant dans le bataillon de milice commandé par monsieur de Farville, le 1er janvier 1734; lieutenant dans le régiment de Beaujolais, le 28 octobre 1734; reçut la croix de Saint-Louis. Il épousa, par contrat du 21 octobre 1755, Marie-Anne-Henriette *de Saint-Pol* (2), fille de François, ch^r, sg^r de Mâles, et de Anne-Henriette Vedie. Il mourut au château de Chaussepot et fut inhumé au Poislay, le 9 novembre 1764, laissant comme enfants :

1° NICOLAS-PHILIPPE-RENÉ, baptisé le 12 mai 1756;
2° *Marie-Gabrielle-Pauline*, née le 5 octobre 1757, baptisée le même jour au Poislay, et morte sans alliance.
3° JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, né le 27 juin 1759, baptisé le lendemain au Poislay.

XIIIe DEGRÉ.

JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, né le 17 juin 1759, sg^r de Chaussepot, page de la comtesse d'Artois, fut fait ch^r de Saint-Louis, le 1er avril 1777. Il épousa, par contrat du 20 février 1787, Marie-Anne-Rosalie *Brochard du Fresne ;* il en eut cinq enfants, dont quatre morts sans alliances et :

1° PAUL-AUGUSTE.

XIVe DEGRÉ.

PAUL-AUGUSTE, comte de Boisguyon, né le 24 mai 1801, officier aux chasseurs de la Vendée, le 1er octobre 1821, et aux hussards de la garde royale en 1826, donna sa démission en 1830; il mourut au château du Frêne, le 20 février 1892, après avoir eu la douleur de perdre ses quatre fils. Il avait épousé, par contrat du 19 mai 1829, Adeline-Emilie-Lucie *Cazin de Caumartin*, née le 4 novembre 1804, fille de Félix-Augustin et de Marie-Charlotte Lenoir des Vaux, dont :

(1) Les XIIe, XIIIe et XIVe degrés de cette branche, bien que ne rentrant pas dans le cadre de cette étude, puisque leurs représentants n'habitaient pas la province du Perche, sont cependant rapportés ici parce que M. le comte de Boisguyon, qui forme le XIVe degré, était le dernier représentant de sa famille et a habité pendant deux ans (de 1850 à 1852) le château de Glaye, situé dans le Perche.

(2) DE SAINT-POL, en Normandie, au Perche, etc. : *d'argent au sautoir dentelé de sable.*

1° Léon, né le 7 février 1830, mort en 1834;
2° Marie-Charles-Alfred, né le 18 mai 1831, qui épousa en octobre 1861, Marthe *de Montbrun-Dixmude*, morte en 1892, veuve et sans postérité;
3° Léon-Paul, né le 26 février 1835, mort sans avoir été marié le 24 juin 1861;
4° Charles-Gustave, né le 31 janvier 1837, également mort sans alliance (1).

BRANCHE DE PRAINVILLE (1)

IVe DEGRÉ.

Patrice II de Boisguyon, sgr de Prainville, fils de Philippe de Boisguyon et de Marie la Gogué, épousa N....., dont :

Patrice III (?) (2).

Ve DEGRÉ.

Patrice III (?) de Boisguyon, sgr de Prainville, épousa Bertrane *de Montaigne,* dont :

Patrice IV.

VIe DEGRÉ.

Patrice IV de Boisguyon, sgr de Prainville, inhumé au chœur de l'église de Saint-Jean-Pierrefixte, le 10 avril 1610, épouse N....., dont :

1° Benjamin;
2° *Marie.*

VIIe DEGRÉ.

Benjamin Ier de Boisguyon, écr, sgr de Prainville et de Boisard, inhumé, le 23 octobre 1626, dans l'église de Saint-Jean-Pierrefixte, avait épousé Renée *de Morin* (3), qui mourut le 22 mai 1636 et fut inhumée dans la même église, laissant huit enfants tous mineurs, sauf peut-être l'aîné :

(1) La plupart des renseignements relatifs à la branche de Prainville ont été recueillis par M. Guillon, instituteur à Souancé.

(2) Le prénom du fils de Patrice II n'est pas indiqué par des actes authentiques, mais seulement par des notes généalogiques.

(3) De Morin : *d'argent au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or.*

1° Benjamin II, dont l'article suit;

2° Hector, baptisé le 15 décembre 1608, sgr de l'Etang, maintenu dans sa noblesse le 1er mai 1669, épousa Marguerite *du Hault du Clément* et mourut en 1677; sa femme mourut vers la même époque, sans laisser de postérité;

3° *Marguerite*, épouse, le 26 janvier 1629, de Mathurin Pousset;

4° *Jacqueline*, née en 1609, inhumée dans l'église de Souancé, le 8 décembre 1674;

5° *Marthe*, née en 1610, inhumée dans l'église de Souancé, le 20 octobre 1680;

6° *Louise*, décédée à Nogent, le 8 janvier 1662, épouse : 1° Hercule Jousselin; 2° N..... La Boullays;

7° *Françoise*, baptisée le 16 mai 1611, épousa Marc-Antoine du Rousseau (1), écr, sgr de Santigny;

8° *Charlotte*, baptisée le 9 octobre 1612, morte le 27 août 1632.

VIIIe DEGRÉ.

Benjamin II de Boisguyon, écr, sgr de Prainville, de Boisard, mourut à Paris, le 7 janvier 1637, en revenant du siège de Corbie et fut inhumé en l'église Saint-Paul. Le nom de sa femme n'a pu être retrouvé; on sait seulement qu'ils avaient eu deux enfants :

1° Lancelot, écr, sgr de Lisle, avait probablement accompagné son père en Picardie malgré son jeune âge, car il « décéda en revenant de l'armée et fut inhumé en l'église de l'hôpital de la ville de Verneuil, le 5 octobre 1637, sans avoir été marié. »

2° *Madeleine*, épousa Sébastien de Gastel (2), écr, sr de la Héraie; elle mourut le 20 janvier 1684, étant déjà veuve, et fut inhumée le lendemain dans l'église de Souancé.

BRANCHE DE GRANDHOUX (3)

Xe DEGRÉ.

Louis III de Boisguyon, écr, sgr de Grandhoux, fils de Louis de Boisguyon et de Anne de Fontenay, sous-lieutenant au régiment de Gondrin-Infanterie, épousa, par contrat du 4 mars 1657, Marie *de Graffard* (4), fille d'Antoine, écr, sgr de la Graffardière et de Billefort, dont un seul fils qui suit:

Louis-Georges.

(1) Du Rousseau : *de sable à trois coupes d'or posées 2 et 1.*

(2) De Gastel, au Perche : *d'argent à deux chevrons de gueules accompagnés de 3 molettes d'éperon de sable, deux en chef et une en pointe.*

(3) La branche des seigneurs de Grandhoux, étrangère au Perche, est donnée ici en appendice, car elle s'en était si peu éloignée qu'elle offre presque autant d'intérêt que si elle était restée dans notre province.

(4) De Graffard, au Perche : d'argent à trois pattes de lion de sable.

XIe DEGRÉ.

Louis IV (-Georges-François-Léonard) de Boisguyon, écr, sgr de Grandhoux, épousa, par contrat du 10 juin 1698, Anne-Henriette *de Gallot de Pezey* (1), (veuve de Denis de Certieux, écr, sgr de la Manorière), qui fut inhumée le 20 novembre 1709, en la nef de l'église de Théligny, laissant de son second mariage :

1° Georges-Louis, sr de Laurencière et Grandhoux, né le 1er juin 1699, et baptisé à Théligny le surlendemain, mort à Thionville, sans alliance, après le 1er mars 1725;

2° Henri, ci-dessous;

3° Gabriel-Paul, baptisé à Théligny, le 10 juillet 1702;

4° *Louise-Geneviève*, baptisée à Théligny, le 6 décembre 1703.

5° *Henriette-Louise*, née le 10 décembre 1703 et baptisée à Théligny le surlendemain, reçue à Saint-Cyr en 1714, épouse de François-Ferdinand de Pronsac, sr de Lainville, écr; mentionnée avec son mari dans un acte de baptême du 4 novembre 1742 (2);

6° Nicolas, sr de l'Epinay, baptisé à Théligny, le 17 décembre 1705, lieutenant au régiment de la Vieille-Marine, puis lieutenant au régiment de Beaujolais en 1747, épousa, le 8 février 1736, Madeleine *Chandru*, née en 1667, veuve en secondes noces de Pierre Bois, sr du Tertre, qui lui céda, par contrat de mariage, le fief de Mélainville, et fut inhumée, le 14 novembre 1743, sans avoir eu de postérité.

XIIe DEGRÉ.

Henri (-Philibert) de Boisguyon, écr, sgr de la Forandière, Grandhoux, Haut-Eclair, volontaire pendant les campagnes d'Espagne, épousa : 1°, le 21 novembre 1724, Françoise *Pavée*, fille de feu Gabriel, sr de la Chamaillardière, officier de la duchesse d'Orléans, et de Françoise Lemère; 2°, le 11 août 1761, à Nogent-le-Bernard, Suzanne-Andrée *de Tailfumyr* (3), fille de Claude-Antoine-Alexandre, écr, sgr de Saint-Maixent, et de Marguerite-Henriette de Mésanges. M. l'abbé Chambois a trouvé dans le chartrier du château de Saint-Agil un fragment de lettre que M. le comte de Saint-Maixent a bien voulu l'autoriser à nous communiquer; cette lettre datée « à Saint-Mihel, le 23 juillet 1761 » était écrite par Mme de Tailfumyr de la Héville à son neveu de Saint-Maixent et contient le post-scriptum suivant : « Ce Mr de Boisguion qui demeure à Bonétable n'est pas écarté de chez vous, à ce qu'il me marque; vous devez donc bien le connoître. Il me paroit qu'il a plus de naissance que de bien : ses ancêtres ont été jadis souverains de la province du Grand-Perche, et, depuis, grand-écuiers des rois; actuellement encore, un de ses parens du même nom est écuier de

(1) De Gallot : d'hermines à trois chevrons de gueules.

(2) Registres de la paroisse Saint-Maurice-Saint Germain.

(3) De Tailfumyr de Saint-Maixent, en Hongrie, Lorraine et Maine, porte : de gueules à la bande de même, chargés de 3 têtes de lion arrachées d'or, accompagnées de 2 cotices d'argent.

Mme Adélaïde. Si tout cela est vray, il doit estre en considération dans vostre province. Quoique avec peu de bien, on trouve des protecteurs. »

Henri de Boisguyon et sa femme, vivaient encore, séparés quant aux biens, le 27 septembre 1775, date d'une pièce de procédure où ils figurent (1). Du premier mariage naquirent :

1° *Louise-Madeleine*, épousa, le 23 juin 1762, à Nogent-le-Bernard, Florent-Pierre Rigault de Beauvais, notaire royal à la Ferté-Bernard, fils de Florent et de Andrée Germond ;

2° *Henriette-Louise*, épousa, le 27 avril 1762, à la Ferté-Bernard, François de Sallet, écr, sgr des Loges ; elle eut en dot ou en héritage la seigneurie de Haut-Eclair et était morte avant le 26 septembre 1785, date du mariage de son fils, Mre François-Henri de Sallet, chr, sgr de Haut-Eclair, avec dlle Marie-Françoise Lonlay de Villepail, fille de Jacques et de Marie-Gérôme le Clerc de la Roussière (2).

3° Louis, mort à neuf ans ;

4° *Marie-Gabrielle-Suzanne*, née le 5 avril 1764 et baptisée le lendemain à Nogent-le-Bernard.

(1) Cette pièce nous a été envoyée par M. l'abbé Chambois que nous sommes heureux de remercier ici de son obligeance et de ses précieuses communications.

(2) Registres de la paroisse de la Bosse, diocèse du Mans.

PREUVES DE LA GÉNÉALOGIE

De la Famille de Boisguyon.

1.

8 septembre 1454.

Acte où sont nommés Philippe de Boisguyon et Marie La Gogué, sa femme.

Contrat de vente, passé par Gervais Ferrier, tabellion à Villeray, en faveur de Jacques Hodierne, chanoine de Chartres, touchant 100 sols de rente en quoi Philippe de Boisguyon et damoiselle Marie La Gogué, sa femme, seraient obligés ; à prendre sur la métairie de Prainville, paroisse de Saint-Jean-Pierrefixte, le 8 septembre 1454.

Bib. de la ville de Chartres; Mémoires de Guill. Laisné, t. IV; fol. 287. Analyse.

2.

8 juin 1515.

Partage des successions de Jacques de Boisguyon et de Marguerite d'Alençon entre leurs douze enfants.

Partage en deux lots des successions de deffunts Jacques du Boisguion et de Marguerite d'Alenson, son épouse, sg^r^ et dame de Ceton, Cohardon, la Rozaye, le Boisguion et Marigny, fait, le 8 juin 1515, entre Mathurin du Boisguion, éc^r^, fils aisné des dits deffunts d'une part, et : Jacques du Boisguion ; Dominique d'Aragmont, au nom de d^lle^ Anne du Boisguion, son épouse ; Jean du Boisguion, éc^r^; Anthoine de Champin, éc^r^, et d^lle^ Phélise du Boisguion, son épouse, Patrix du Boisguion l'aisné, éc^r^, sg^r^ de Préville, frère du dit deffunt ; Jacques du Boisguion, au nom et comme tuteur de Patrix, Phelypot, Florent et Philbert du Boisguion mineurs et en bas âge ; et d^lles^ Hélène et Marie du Boisguion, tous les dits s^rs^ et d^lles^ du Boisguion, enfans des dits deffunts et frères et sœurs puisnés du dit Mathurin, — par lequel le dit Mathurin du Boisguion, éc^r^, fils aisné, eut pour sa part : le lieu, métairie et domaine de la Rosaye et la seigneurie du Boisguion, et les dits puisnés eurent : les terres et seigneuries de Cethon et

Cohardon, etc., — lequel partage le dit Mathurin garantit à ses dits frères et sœurs puisnés, excepté que, si Mr et Mme d'Allenson voulaient retirer les dites seigneuries de Cethon et Cohardon, les dits puisnés recevraient les deniers qui seraient payés pour le retrait.

Ce partage, reçu par Me Jean Germont, notaire des châtellenies de Souencé et Montdoulcet, est produit par expédition, délivrée, le 22 juin 1634, par Jaques Lorin, notaire du comté de Nogent-le-Béthune au Perche, sur la minute étant au registre du dit Me Jean Germond, et ce pour servir à Paul de Boisguion, écr, sgr de la Rosaie, et Louis de Boisguion, écr, son fils aîné.

Bib. nat., cab. des titres. Nouveau d'Hozier 970, fol. 20. Analyse.

3.

13 juin 1517.

Consentement au paiement d'une rente restée indivise, donné par Mathurin de Boisguyon tant en son nom qu'en celui de ses frères et sœurs.

Consentement, donné le 13 juin 1517, par noble homme Mathurin du Boisguion, écr, sr de la Rousaie, tant en son nom que se faisant fort de Jean du Boisguion, Jacques du Boisguion, Patrys du Boisguion, ses frères, de dlle Phelise du Boisguion, femme d'Antoine de Champin, écr, de dlles Hélaine et Marie du Boisguion, ses sœurs, et comme tuteur et curateur de Philipot et Florent du Boisguion, mineurs d'ans, aussi ses frères, à ce que Jean Lasnier continue de payer à Pierre Loriot 20 s. t. de rente assis sur le lieu de la Ragonnière, jusqu'à ce que les dits frères et sœurs du dit Mathurin du Boisguion et dlle Anne du Boisguion, aussi sœur du dit Mathurin, ayent fait partage de la dite rente et autres héritages communs entre eux. Cet acte passé devant Jean Germont, clerc et tabellion en la seigneurie de Souencé.

Bib. nat., cab. des titres. Nouveau d'Hozier 970, fol. 20. Analyse.

4.

22 janvier 1539 (n. st.).

Transaction entre Mathurin de Boisguyon et Bertrand des Feugerets, curé de Souancé.

Transaction, faite le 22 janvier 1538, entre Mathurin de Boisguyon, écr, sgr de la Rozaye, et Bertrand des Feugerets, prêtre, curé de Souencé, au sujet de 2 arp. de pré dépendant du domaine de la Rousaye que le dit Mathurin de B. avait vendus, les 24 janvier 1535 et 12 mars 1536, au dit Bertrand des Feugerets.

Cet acte passé devant Guillaume Huberson, tabellion en la châtellenie de Souencé.

Bib. nat., cab. des titres. Nouveau d'Hozier 970; fol. 20. Analyse.

5.

La Patrière; 29 octobre 1539.

Accord entre Jean de Boisguyon, sieur de Fresnai, et Georges l'Enfant, son beau-fils.

Accord, fait le 29 oct. 1539, entre noble homme Jean de Boisguion, s^r^ de Fresnai, et noble homme Georges l'Enfant, s^r^ de la Patrière, fils aisné et principal hér^r^ de noble homme André l'Enfant vivant, s^r^ du dit lieu de la Patrière et de feue d^lle^ Jeanne Pelaud, sa femme, et en dernières noces femme du dit s^r^ de Boisguion, — par lequel, sur les différends qu'ils avoient à cause que le dit s^r^ de Boisguion disoit que la dite feue Jeanne Pelaud lui avoit fait donation de tous ses aquets et meubles et en demandoit la jouissance au dit s^r^ de la Patrière, le dit s^r^ de la Patrière consent que le dit de Boisguion jouisse du contenu en la dite donation, à la charge d'acquiter les dettes de la communauté de la dite Jeanne Pelaud, sa femme. Cet acte, reçu par Guillaume Marchant, notaire de la cour de Courbeville, fut passé au dit lieu de la Patrière.

Bib. nat., cab. des titres. Nouveau d'Hozier 970; fol. 13. Analyse.

6.

1540.

Aveu par Philippe de Boisguyon de la châtellenie de Ceton et du fief de Cohardon.

(1540). Philippe de Boisguyon, tant pour luy que pour Jean, Anne et Marie, ses frère et sœurs, Jacques de Boisguyon, son neveu, d^lle^ Hélène de Boisguyon, sa sœur, Mathurin de Champun, fils et seul héritier de Félice de Boisguyon, sa sœur [rend aveu aux roi et reine de Navarre à cause de leur comté du Perche 1° :] pour le château et châtellenie de Ceton, se consistant en : cour, jardin, eaux et fossés, auquel il y a un petit apentis seulement; le moulin près le château; 30 arp. de bois; 5 de pré; les coustumes, péages sur toutes denrées et marchandises et sur tous ses sujets et ceux de René de Prez, éc^r^, sg^r^ du dit Ceton en partie; justice haute, moyenne et basse; droits de sceaux, tabellionné, mercs et mesures; et plusieurs vassaux : — Mr Loys le Roy, ch^r^, sg^r^ de

Courtaigre et de Chavigny, à cause du fief des Eschelles, sis en la paroisse de Saint-Jean-des-Eschelles;..... de Villeneufve de la Ramière à cause de sa seigneurie de Lolin enclavée au Perche; Jean des Fiefs, sr de la Ronce, à cause du fief de Jault, paroisse de Ceton; Jean d'Amilly, écr, sgr du dit lieu, à cause de son lieu du Plessis, sis en la paroisse du dit Ceton; et plusieurs autres vassaux. — [2o pour :] les fief et justice de Cohardon en la dite paroisse, avec les cens, rentes et vassaux qui en dépendent.

Bib. nat.; ms. fr. 24128 (G. Lainé V), p. 369. Analyse.

7.

22 septembre 1549.

Aveu reçu par Jean de Boisguyon, seigneur de la Rosaie et Villoiseau.

Aveu d'héritages en la paroisse de Souencé, donné le 22 septembre 1549, par Pierre Denoir, l'ainé, laboureur, à noble homme Jean de Bouaysguyon, sgr de la Rousaye et de Villouayseau, à cause de sa dite seigneurie de Villoayseau. Cet acte, reçu par Mathurin le Roy, tabellion en la châtellenie de Souencé.

Bib. nat., cab. des titres. Nouveau d'Hozier 970; fol. 19 vo. Analyse.

8.

15 juin 1563.

Ratification par Marguerite et Jacques de Boisguyon d'un arrangement conclu par leur frère Louis au sujet de la Rosaie.

Ratification, faite le 15 juin 1563, par dlle Marguerite de Boisguyon et Jacques de Boisguyon, écr, de l'autorité de noble homme Jean de Boisguyon, leur père, du contenu ès lettres de remboursement fait le jeudy 11 mars 1562 par noble homme Louis de Boisguyon, leur frère, à noble homme Jean de Montdoulcet, sr de Lessart, de la somme de 4500 livres suivant le transport à eux fait, le 7 mars 1562, par le dit Jean de Boisguyon, écr, leur père, du droit de réméré qui lui avoit été donné par le dit de Montdoulcet, écr, de retirer de luy tout le droit qu'il pouvoit avoir au dit lieu de la Rouzaye en ce qui lui appartenoit de la succession et douaire de défunte dlle Marie Lescuyer, sa mère; les dits Marguerite et Jacques de Boisguyon consentans que le dit Louis de Boisguyon, écr, comme fils aîné et principal héritier des dits héritages, jouisse du principal manoir du dit lieu de la Rouzaye. Cet acte, passé devant Jacques Glanday, tabellion au lieu

de Beaumont le Chartif, et Jacques Buquignon, tabellion ès châtellenies de Souencé et Montdoulcet.

Bib. nat., cab. des titres. Nouv. d'Hozier 970, fol. 19 vo. Analyse.

9.

15 juin 1563.

Renonciation par Antoinette du Rousseau à son droit de douaire sur la Rosaie.

Renonciation, faite le 15 juin 1563, par Antoinette de Rousseau, dlle, femme de noble homme Jean de Boisguyon, en faveur de Louis de Boisguyon, écr, archer de la compagnie du sgr de Torcy, capitaine de 50 hommes d'armes pour le service du Roy, de Marguerite de Boisguion, dlle, et de Jacques de Boisguion, écr, ses enfans, à tout le droit de douaire qu'elle pouvoit prétendre sur la terre et seigneurie de la Rouzaie et autres biens qui avoient apartenu au dit Jean de Boisguion. Cet acte, passé devant Jacques Buquignon, tabellion ès châtellenies de Souencé et Montdoulcet, et Jacques Glanday, tabellion au lieu de Beaumont le Chartif.

Bib. nat., cab.des titres. Nouv. d'Hozier 970, fol. 19. Analyse.

10.

1563.

Acte où figure Marguerite de Boisguyon, veuve de Pierre de Bouju, sieur de Marigny.

Procès entre Marguerite de Boisguyon et Baudouin de Garguesalle, sr de Beaulieu, pour l'héritage de Pierre de Bouju, sr de Marigny, époux de la dite Marguerite.

Arch. d'Eure-et-Loir. B. 2486. Analyse.

11.

21 février 1565 (n. st.).

Acte où figure Louis de Boisguyon, sieur de la Rosaie.

Prise de possession d'héritages, assis dans la seigneurie de la Rosaie, faite le 21 février de l'an 1564, par Louis de Boisguyon, écr, sr de la Rosaie, fils de Jean de Boisguyon, écr, et de damoiselle Antoinette du Rousseau, sa femme. Acte reçu par Béquignon, tabellion de la châtellenie de Souencé.

Bib. nat., cab. des titres, vol. 300. Analyse.

12.

20 février 1566 (n. st.).

Contrat de mariage de Louis de Boisguyon avec Marie de Luciennes.

Contrat de mariage de noble homme Louis de Boisguyon, écr, fils de noble homme Jean de Boisguyon, écr, sgr de la Rosaie, assisté de nobles hommes François du Rousseau, écr, sgr de la Roche, son cousin, et d'Antoine de Raguier, écr, sgr de la Heuze, son beau-frère, accordé, le 20 février 1565, avec dlle Marie de Luciennes, fille de défunt noble homme Marin de Luciennes, écr, sgr des Ridrets, et de dlle Hélène Laurens, sa femme, alors femme de M. H. Martin de Beuviers, écr, sgr de la Chesnaye. Cet acte passé devant Benjamin Rousseau, notaire en la châtellenie de Courtalain.

Bib. nat., cab. des titres. Nouv. d'Hozier 970, fol. 18. Analyse.
Ibid. vol. 300. Analyse plus courte.

13.

19 avril 1580.

Transaction entre Suzanne des Fiefs, dame de la Rosaie, et Paul d'Ardenay, sgr de la Charmoye au sujet de plusieurs rachats dus au dit sgr par les prédécesseurs de ladite dame.

Accord, fait le 19 avril 1580, entre dlle Suzanne des Fiefs, dame du lieu de la Rouzaye, et Paul d'Ardenay, écr, sr du lieu de la Forsonnerye et du fief de la Charmoye en la paroisse de Souasay, de tous les rachapts et profits de fief que le dit sgr prétendoit leur être dus et échus pour raison du lieu de la Rouzaie racheté du dit sgr, à cause de son dit fief et seigneurie de la Charmoye, tant par les morts et mutations advenues de Mathurin de Boisguyon, écr, sr propriétaire du dit lieu, de la prétendue vendition faite par Jean de Boisguyon, vivant, écr, sr du dit lieu de la Rouzaye, fils aîné et principal héritier du dit Mathurin de B. à Jean de Montdoucet, écr, sr de Lessart, du prétendu rachapt du dit bien fait par Louis, Jacques et Marguerite de Boisguyon sur le dit sr de Lessart par révocation de la prétendue faculté de réunion cédée par le dit Jean de Boisguyon aux dits Louis, Jacques et Marguerite de Boisguyon, de la prétendue mutation advenue par le décès du dit Louis de B., que des acquets de la dite terre, faits par la dite dlle Louise de

Boisguyon, lors du présent acte, femme de Jean de Mergy, et auparavant veuve de Charles Crain, écr, sr de Coulaines, et de la veuve et héritiers de défunt Georges de Boisguyon. Cet acte, passé devant Balthazard Giroust, notaire et tabellion juré en la baronnie de Brou.

Bib. nat., Nouv. d'Hozier 970, fol. 18 vo. Analyse.

14.

27 mai 1583.

Arrêt du Parlement en faveur de Marie de Luciennes, veuve de Louis de Boisguyon.

Arrest, rendu en la Cour de Parlement de Paris, du 27 may 1583, entre Antoine d'Aures, écr, sr de la Tremblaye, et dlle Suzanne des Fiefz, sa femme, d'une part, et dlle Marie de Luciennes, veuve de Louis de Boisguyon, écr, et alors femme de Jaques de Croix, écr, sr de la Salle, et dlle Hélène Laurens, veuve de Martin de Veniers, écr, ayeule et tutrice naturelle des enfans mineurs du dit défunt Louis de Boisguyon et de la dite Lucienne, d'autre part, — par lequel, sur ce que la dite de Lucienne disoit que défunt Jean de Boisguyon, écr, sr de la Rozaye, avoit été conjoint, par mariage en second lit, avec feue dlle Antoinette du Rousseau, duquel étoit issu le dit feu Louis de Boisguyon, son fils unique, et quelques filles, ses sœurs, qu'après le décès du dit Jean, arrivé il y avoit 17 à 18 ans, le dit Louis, son fils, avoit pris sa succession et la ditte terre de la Rouzaye comme son fils ainé et principal héritier et en avoit joui jusqu'à son décès, et après lui, la dite de Lucienne, sa veuve, excepté que quelque tems avant le décès dudit Louis de Boisguyon, Louise de Boisguyon, sa tante, l'avoit fait adjourner pour ce qu'il eut à se départir de la dite terre, ensuite de quoy elle avoit cédé son prétendu droit aux dits Daures et sa femme, lesquels disoient que la dite Louise et Georges de Boisguyon avoient eu le droit de la dite terre de la Rouzaye, tant comme héritiers de feu Mathurin de Boisguyon et sa femme que de feu Jacques de Boisguyon, ledit Louis ne pouvant rien y prétendre du chef dudit Jean de Boisguyon, son père, fils ainé dudit Mathurin de Boisguyon et frère desdits Georges et Louise de Boisguyon, etc. Il est ordonné que lesdittes Marie de Lucienne et Helaine Laurens, demanderesses, seroient réintégrées en la possession de ladite terre de la Rouzaye et ledit Daures condemné à leur rendre les fruits par luy perçus. Cet arrest signé Lalement.

Bib. nat., cab. des titres; Nouveau d'Hozier 970; fol. 18 vo.

15.

27 juillet 1597.

Contrat de mariage de Paul de Boisguyon avec Anne d'Arlanges.

Contrat de mariage de Paul de Boisguyon, écr, sr de la Rosaie, dans la paroisse de Souencé, assisté de dlle Marie de Luciennes, sa mère, femme de Jacques de Croix, écr, sgr de la Salle, et de dlle Louise de Boisguyon, sa sœur, accordé, le 27 juillet 1597, avec dlle Anne d'Arlanges, âgée de 25 ans, fille de Germain d'Arlanges, écr, sr de la Furetière, et de feue dlle Anne du Fossé, son épouse. Ce contrat passé au lieu seigneurial des Loges, devant Lorin, notaire à Coudray-au-Perche.

Bib. nat., cab. des titres; Nouv. d'Hozier 970, fol. 18. Analyse.
Ibid. vol. 300. Analyse.

16.

20 Janvier 1599.

Jugement reconnaissant la noblesse de Paul I. de Boisguyon.

Jugement rendu, le 20 janvier 1599, par les commissaires députés du roi pour le règlement des tailles dans la généralité d'Orléans, par lequel Paul de Boisguyon, fils de Louis de Boisguyon, est maintenu dans sa qualité de noble, en conséquence des titres qu'il avait produits pour la justifier depuis l'an 1549. Acte signé par Lemoine.

Bib. nat., cab. des titres, vol. 300. Analyse.
Ibid. Nouv. d'Hozier 970, fol. 18. Analyse.

17.

21 décembre 1602.

Reçu donné à Patrice de Boisguyon, seigneur de Prainville.

Le 21 décembre 1602, reçu de honorable homme Patrice de Boisguyon, écr, sgr de Preinville, pour raison de testament de défunt Patrice de Boisguyon son grand-père, la somme de 15 sols 27 deniers.

Archives de la fabrique de Saint-Jean-Pierrefixte; comptes.

18.

15 décembre 1608.

Acte de baptême d'Hector de Boisguyon.

Le 15 décembre 1608, a été baptisé Hector, fils de Benjamin de Boisguyon, écr, sr de Boisard. Le parrain : Pierre de la Barre, écr, sr de Grançay et de Boufry ; la marraine : Agnès Denys, veuve de défunt honnête homme Me Jean Belot. [Signé.]

Registres de la paroisse de Saint-Jean-Pierrefixte.

19.

10 avril 1610.

Acte d'inhumation de Patrice de Boisguyon.

Le 10 avril 1610, a été inhumé au chœur de l'église de Pierrefixte Patrice de Boisguyon, écr, sr de Prainville. [Signé.]

Registres de la paroisse de Saint-Jean-Pierrefixte.

20.

16 mai 1611.

Acte de baptême de Françoise de Boisguyon.

Le 16 mai 1611, a été baptisée Françoise, fille Benjamin de Boisguyon, écr, sr de Prainville, et de Renée de Morin, son épouse. Le parrain : François d'Anceau, écr, sr de la Beausserie ; la marraine : dlle Jacqueline Boisguyon. [Signé.]

Registres de la paroisse de Saint-Jean-Pierrefixte.

21.

4 janvier 1612.

Cession par Louise de Boisguyon à Paul son frère de ses droits sur la Rosaie.

Cession faite, le 4 janvier 1612, à Paul de Boisguyon, écr, sr de la Rosaie, par Louise de Boisguyon, dame du Jardin, de tous les droits qu'elle pouvait prétendre dans le domaine de la Rosaie, qui leur était échu par la mort de Louis de Boisguyon leur père. Acte reçu par Leroi, tabellion à la châtellenie de Souencé.

Bib. nat., cab. des titres, vol. 300. Analyse.

22.

23 janvier 1612.

Procuration donnée par Paul de Boisguyon.

Par devant Jacques Leroy, notaire et tabellion juré, commis et deument establi des châtellenies de Souencé et de Montdoulcet, fut présent: Paul de Boisguyon, écr, sgr de la Rozaie, homme d'arme de la compagnie de monseigneur le cte de Soissons, commandée par le sire de Francqueville, demeurant audit lieu de la Rozaie, paroisse de Souencé, lequel a faict et constitué son procureur : Nicolas Langloix, auquel il a donné et donne pouvoir et puissance pour et en son nom assister et comparroir à la monstre qui se fera de la dite compagnie pour le quartier de juillet, aoust et septembre de l'année 1611 et là jurer et affirmer et promectre, au dict nom du dict constituant, bien servir Sa Majesté en la dicte qualité d'homme d'arme de la dicte compaignye, recevoir les destats et appoinctements qui luy seront ordonnez pour le dict quartier et en passer et bailler quittance et descharge vallable, mesmes signer les roolles sy besoing est et speciallement y promectre et obliger. Faict et passé au dict Souencé en l'estude du dict juré es presences de François d'Anceau, écr, sgr de la Beausserye, homme d'arme de la compagnie du roy, demeurant à Berthoncelles, et Jehan Lorin, sr du Boullay, demeurant au dict lieu, paroisse de Souencé, tesmoings signez avecques le dict sr de la Rosaye constituant et juré, le lundy 23e jour de janvier, l'an 1612. [Signé :] P. de Boiguyon [etc.].

Bib. nat., cab. des titres; pièces orig., vol. 391, Boisguyon, fol. 6. Original.

23.

9 octobre 1612.

Acte de baptême de Charlotte de Boisguyon.

Le 9e jour d'octobre 1612, j'ai imparti le sacrement de baptême à dlle Charlotte, fille de Benjamin de Boisguyon et de dlle Renée de Morin. Le parrain : René de Beauvoys, écr, sr de la Caillardière; la marraine : Renée de Sarrasin, veuve de messire Charles de Certieux, écr, sr de la Manorière, un des Cent Gentilshommes de la Maison du Roy. [Signé.]

Registres de la paroisse de Saint-Jean-Pierrefixte.

24.

17 décembre 1616.

Mariage de Paul de Boisguyon et de Françoise de Hué.

Le 17 décembre 1616, ont été mariés Paul de Boisguyon, écr, sr de la Rosaie et dlle Françoise de Hué. [Signé.]

Registres de la paroisse de Boisville-Saint-Père.

25.

16 mai 1620.

Cession par Benjamin de Boisguyon de la seigneurie de Prainville en échange d'autres terres.

Echange, le 16 mai 1620, fait par Benjamin de Boisguyon, du lieu seigneurial de Prainville, ses appartenances, et dépendances consistant en maison seigneuriale, granges, estables, cours et communs, bois, garennes, prez, pastures, terres labourables et non labourables, la métairie du dit lieu, le moulin et terres en dépendant, le droit qui lui appartient au fief et seigneurie de Marigny, ensemble le fief de Boisard et seigneurie du dit Prainville, comme le Charme. la Mahotière, le Sablon, droits honorifiques; — et Michel Bordel, conseiller du roi, élu, contrôleur en l'élection de Mortagne, sr du Goullet, demeurant à Nogent; contre la Guérinière, la Borderie, la métairie du Grand-Boulay, le lieu de la Bageterie, sis paroisse de Manou (1).

Extrait fait par Mr Guillon des titres de propriété de la Haie-Bourlière, communiqués par Mr Laumonier, propriétaire actuel de la Haie.

26.

23 octobre 1626.

Acte d'inhumation de Benjamin de Boisguyon.

Le 23 octobre 1626, fut inhumé noble homme Benjamin de Boisguyon, sgr de Prainville, en l'église. [Signé.]

Registres de la paroisse de Saint-Jean-Pierrefixte.

(1) Il est à présumer que cet échange ne fut pas exécuté, car Benjamin de Boisguyon et ses successeurs conservèrent le titre de seigneur de Prainville.

27.

26 janvier 1629.

Acte de mariage de Mathurin Pousset et de Marguerite de Boisguyon.

Le 26 janvier 1629, ont été mariés Mathurin Pousset, de la paroisse des Etilleux, et de Marguerite de Boisguyon, fille de Benjamin de Boisguyon, écr, sgr de Prainville, et de Renée de Morin, son épouse; en présence de Paul de Boisguyon, écr, sgr de la Rosaie, et de dame Renée de Morin, sa mère. [Signé.]

Registres de la paroisse de Saint-Jean-Pierrefixte.

28.

19 décembre 1631.

Contrat de mariage de Louis de Boisguyon avec Anne de Fontenay.

Contrat de mariage de Louis de Boisguyon, écr, sgr du dit lieu, lieutenant de la mestre-de-camp du régiment de pied français du sgr cte de Grancey, et fils de messire Paul de Boisguyon, sgr de la Rosaie, maréchal-des-logis de la compagnie de gendarmerie des ordonnances du roi sous la charge du maréchal de Saint-Luc, et de dlle Anne d'Arlanges, sa femme, accordé le 19 décembre 1631 avec dlle Anne de Fontenay, veuve de Emmanuel de Grongnault, sr de la Rosière. Ce contrat passé devant Brière, notaire royal de la chatellenie de Bellême.

Bib. nat., cab. des titres, vol. 300. Analyse.

29.

22 mai 1636.

Acte d'inhumation de Renée de Morin, épouse de Benjamin de Boisguyon.

Le 22 mai 1636, est décédée dlle Renée de Morin, veuve de Benjamin de Boisguyon, vivant écr, sgr de Prainville, et inhumée dans l'église. [Signé.]

Registres de la paroisse de Saint-Jean-Pierrefixte.

30.

7 janvier 1637.

Acte d'inhumation de Benjamin de Boisguyon.

Benjamin de Boisguyon, écr, sgr de Préville, décéda le 7e jour de janvier en la ville de Paris, en revenant du siège de Corby, en l'an 1637. Son corps est inhumé en l'église de Saint-Paul, en la dite ville de Paris. [Signé.]

Registres de la paroisse de Saint-Jean-Pierrefixte.

31.

5 octobre 1637.

Acte d'inhumation de Lancelot de Boisguyon.

L'an 1637, le 5 octobre, Lancelot de Boisguyon, écr, sr de Lisle, fils et héritier de défunt Benjamin de Boisguyon, écr, vivant sr de Préville, est décédé en revenant de l'armée et fut inhumé en l'église de l'hôpital de la ville de Verneuil. [Signé.]

Registres de la paroisse de Saint-Jean-Pierrefixte.

32.

9 novembre 1640.

Garde-noble de Paul et Louis de Boisguyon par Anne de Fontenay, leur mère.

Acceptation de la garde et administration des biens de Paul et de Louis de Boisguyon, faite le 9 novembre 1640, par dame Anne de Fontenay, leur mère, veuve de messire Louis de Boisguyon, du consentement de Paul de Boisguyon, leur aïeul, sr de la Rosaie. Cet acte reçu par Lorin, notaire de la châtellenie de Souancé.

Bib. nat., cab. des titres, vol. 300. Analyse.

33.

Paris; 10 février 1641.

Certificat prouvant que Louis de Boisguyon était mort au siège d'Arras.

Certificat, délivré à Paris le 10 février 1641, par le cte de Grancey et de Médavi, maréchal-de-camp des armées du roi, mestre-de-

camp d'un régiment d'infanterie, portant que Louis de Boisguyon, vivant écr, sgr de la Rosaie, aide-de-camp des armées du roi, premier-capitaine du dit régiment, aurait été tué au siège d'Arras, à l'attaque de la demi-lune de Saint-Nicolas commandée par le maréchal de Châtillon, général de l'armée du roi.

Bib. nat., cab. des titres, vol. 300. Analyse.

34.

10 novembre 1357.

Montre d'armes où figure Philippe de Boisguyon.

Receue le xe jour de novembre l'an [MCCC] LVII.

La monstre Monsieur Robert de Viepont, sous Monsieur d'Alenchon, en laquelle il a IIII chevaliers, XXX escuiers et II valles :

Chevalier : présens le dict Monsieur Robert de Viepont, cheval fauve long estelé fendu. . 50 livres.
Ch. de Mignonville, cheval..... . . . 25 l.
Jehan de Viepont, cheval tout noir. . . 25 l.
Guillemin la Gogué, cheval brun bai. . 25 l.
Jehan de Valpilon, cheval tout blanc. . 25 l.
Lancelot de Ronfay, cheval noir fendu. . 25 l.

Chevalier : Messire Robert de Viepont, cheval brun bai peu estelé ..... blanche . . . 25 l.

. . . . . .

Chevalier : Messire Lois [?] de Viepont, cheval bai lonc estelé. . . . . 25 l.
.....re, cheval ..... gris. . . . . 40 l.

Chevalier : Messire Robert de Bro..., cheval brun bai lonc estelé. . . . . 50 l.
Jehan de Lema.....f..... . . . . .
Guillot de Marne, cheval tout noir. . . 20 l.
Guillaume de Bures, cheval bai lonc estelé. . . . . 20 l.
Philippot du Boisguion, cheval maltaint. 25 l.

. . . . . .

Simon Grafart, cheval brun bai fendu. . 25 l.
Massot de Flore, cheval blanc.. . . . 20 l.
Massot de la Mote, cheval tout noir. . . 15 l.

B. N. Titres scellés de Clairambault, reg. 113, p. 8800 (n° 1 du vol.). Original non scellé.

Les pièces de la page suivante ont encore des sceaux des Vieuxpont portant : un écu chargé de 10 annelets, 3, 3, 3, 1.

L'indication de cette pièce nous a été fournie par M. le vicomte de Poli,

président du Conseil héraldique de France, auquel nous renouvelons nos plus vifs remercîments pour ses précieuses communications.

35.

Creynes; 28 avril 1553.

Montre d'armes où figurent Georges et Jean de Boisguyon.

Roolle de la monstre et reveue faicte à Creynes, le 28e jour d'avril l'an 1553, de 40 hommes d'armes et 58 archers, du nombre de 40 lances fournies des ordonnances du roy nostre sire, estans soubz la charge et conduite de messire Martin du Bellay, chr de l'Ordre, sgr de Langey, par nous Gaillard de Forssans, chr, commissaire ordinaire des guerres, commis et ordonné à faire la dicte monstre et reveue suivant laquelle payement a esté faict aux dicts hommes d'armes et archers de leurs gaiges et soulde, tant anciens que pour l'augmentation et commutation des ustencilles et desbris de logis, du quartier de janvier, février et mars 1552 dernier passé, par Jacques Boursault, payeur de la compaignie des dictes 40 lances, pour servir à l'acquit de Me Nicolas de Troyes, conseiller du dict sr et trésorier ordinaire de ses guerres, desquels hommes d'armes et archers les noms s'ensuyvent (1) :

. . . . . .
Hommes d'armes :
Georges de Boisguion,
Philippes de Rambert, maréchal des logis,
Loys le Roy,
Anthoine d'Escarbot,
Jehan de Boiguion,
Germain d'Antenaise,
. . . . . .
Archiers :
Olivier des Champs,
Jacques des Champs,
Gilbert de Billy,
Loys de Voré,
René du Huval,
Melles Mallart,
Hercules de Luxiennes,
Nicolas Marcadé,
Pierre le Breton,
Anthoine de Gambert,
Baltazart de la Roche,
. . . . . .
. . . . . .

[Signé :] Gaillard de Forssant.

B. N. Titres scellés de Clairambault, reg. 121, p. 235. Original; sceau détruit.

Cette pièce nous a été indiquée par M. le vicomte de Poli.

(1) Pour ne pas allonger outre mesure ces pièces justificatives, nous ne mentionnons ici que les noms des hommes d'armes ou archers nous ayant paru appartenir à des familles du Perche ou des environs.

36.

Guise; 28 avril 1557.

Montre d'armes où figurent Georges et Jean de Boisguyon.

Roolle de la monstre et reveue faicte en armes à Guise, le 28e jour d'avril l'an 1557, de 38 hommes d'armes et 57 archers, du nombre de 40 lances... [*etc., comme dans la pièce précédente*]... sr de Langey, leur cappitaine, sa personne y comprise, par nous Symon d'Amerval, chr, sr d'Asseviller, commissaire ....[*etc.*]... du quartier de janvier, février et mars dernier passé, par Germain le Huval, payeur des dictes 40 lances, pour servir à l'acquit de Me Jehan Gaultier, conseillier du dit sr et trésorier ordinaire de ses guerres; desquels hommes d'armes et archers les noms et surnoms s'ensuyvent (1) :

Monsieur de Langey, cappitaine,
Nicolas de Champaigne, lieutenant,
Léonard de Gironde, enseigne,
Jacques de Goué, guydon,
Philippes de Rambert, maréchal des logis;

Hommes d'armes :

. . . . . .
Georges de Boisguyon,
Jacques des Guetz,
Loys le Roy,
Jehan de Boisguyon,
Charles d'Anthenaize,
Germain d'Anthenaize,
Archiles Martel;

Archers :

Jehan du Fay, pour xx jours,
Estienne de Gauville, pour le reste,
Jacques de la Ferrière,
Baltazart de la Roche,
Jacques des Champs,
Baltazart de la Forconnerie,
Jehan de Cheselong,
François de Rambert,
René de Huval,
Ernier de la Ferrière,
René de Centigny, pour 28 jours,
Pierre de la Vove, pour le reste,
Nicolas de Mercadé,
François de la Ferrière,
Pierre le Breton,
Anthoine Gaubert,
Denis de Fourneaulx,
François Proust,
Nicolas de Launay,
. . . . . .
. . . . . .

[Signé :] D'Amerval.

B. N. ms. fr. 25799, p. 495. Original.

Cette pièce nous a été indiquée par M. le vicomte de Poli.

(1) Nous ne reproduisons que les noms concernant le Perche.

37.

1er juin 1650.

Acte d'inhumation d'Anne de Fontenay, veuve de Louis de Boisguyon.

Le 1er juin 1650, a été inhumée dans l'église de Grandhoux Anne de Fontenay, veuve de défunt Louis de Boisguyon, écr, sr de la Rosaie. [Signé.]

Registres de la paroisse de Granhoux.

38.

17 juin 1650.

Tutelle de Paul et Louis de Boisguyon donnée à Paul, leur aïeul.

Création de tutelle à Paul et à Louis de Boisguyon, enfants de Louis de Boisguyon, écr, sgr de la Rosaie, et de dlle Anne de Fontenay, sa femme, faite le 17 juin 1650, par le bailli de la châtellenie de Chéronville, et donnée à messire Paul de Boisguyon, chr, sgr de la Rosaie, leur grand-père.

Bib. nat., cab. des titres, vol. 300. Analyse.

39.

22 septembre 1652.

Contrat de mariage de Paul de Boisguyon avec Marguerite Mallard.

Contrat de mariage de Paul de Boisguyon, écr, sr de la Rozaie, fils légitime et naturel de deffunt Louis de Boisguion, écr, sr de la Rozaie, et de dlle Anne de Fontenay, accordé, le 22 septembre 1652, avec dlle Marguerite Mallard, fille de messire Nicolas Mallard, chr, sgr de Tresmond, des Boslières et du Tertre, et de dlle Madeleine Ferray, sa femme.

Passé devant Ragon, notaire du tabellionnage royal d'Essay.

Bib. nat., cab. des titres, Nouv. d'Hozier, 270, fol. 17. Analyse.

40.

4 mars 1657.

Contrat de mariage de Louis de Boisguyon avec Marie de Graffart.

Contrat de mariage de Louis de Boisguyon, écr, sgr de Grandhoux, fils de Louis de Boisguyon, écr, sr de la Rosaie, et de dame Anne de Fontenay, sa femme; accordé, le 4 mars 1657, avec dame Marie de Graffart, fille de Antoine de Graffart, écr, sgr de la Graffardière et de Billefort. Ce contrat passé devant Saradin, notaire à Autainville.

Bib. nat., cab. des titres, vol. 300. Analyse.

41.

14 février 1658.

Acte de baptême de Marguerite de Boisguyon.

Le 14 février 1658, a été baptisée Marguerite, fille de Paul de Boisguyon, écr, sr de la Rosaie, et de dlle Marguerite-Marie de Mallard, son épouse. Le parrain : Mr du Mesnil ; la marraine : Louise-Marie de Fontenay, fille de Mr du Boistier. [Signé.]

Registres de la paroisse de Grandhoux.

42.

27 février 1667.

Acte de baptême de Françoise de Boisguyon.

Le dimanche 27 février 1667, a été baptisée Françoise, fille de Paul de Boisguyon, écr, sr de la Rosaie et autres lieux, et de dlle Marguerite de Mallard, son épouse. Le parrain, Gaspard de Mallard, écr, sr de la Guyerdière; la marraine, dlle Hélaine du Buisson, fille de Mr de Mondonville. [Signé.]

Registres de la paroisse de Grandhoux.

43.

1669.

Cession d'une rente par Madeleine de Boisguyon à Paul de Boisguyon.

Cession par Madeleine de Boisguyon, veuve de Sébastien de

Gastel, sr de la Heraie, et par Julien des Perelles, sr de Jambain, et Madeleine de Gastel, sa femme, d'une rente de 30 livres à Paul de Boisguyon, sr de la Rosaie, en 1669.

Archives du dépt d'Eure-et-Loir. E. 4041.

44.

10 mai 1669.

Reconnaissance par l'intendant d'Orléans de la noblesse de Paul de Boisguyon.

Jugement rendu, le 10 mai 1669, par Mr de Machault, intendant d'Orléans, par lequel, vu les titres représentés par Paul de Boisguion, écr, sr de la Rosaie, maréchal des logis de la compagnie du sr mis de Clère, fils de Louis de B., écr, sr de la Rosaie, Boisguion et de dlle Anne de Fontenay, son épouse, il donne acte au dit sr de B. de la représentation qu'il lui avait faite des dits titres justificatifs de sa noblesse, pour jouir par lui de tous les privilèges accordés aux nobles du royaume. Signé : DE MACHAULT.

Bib. nat., cab. des titres; Nouv. d'Hozier, 270, fol. 17. Analyse.

45.

18 novembre 1669.

Mention de Françoise de Boisguyon.

Françoise de Boisguyon, mariée à Marc-Antoine du Rousseau; mentionnés dans l'acte de mariage de leur fils, Pierre-Thomas du Rousseau, le 18 novembre 1669.

Registres de la paroisse d'Authon.

46.

30 septembre 1672.

Acte d'inhumation de Paul de Boisguyon.

Le 30 septembre 1672, a été inhumé en l'église de Souancé : Paul de Boisguyon, sr de la Rosaie. [Signé.]

Registres de la paroisse de Grandhoux.

47.

2 décembre 1674.

Acte d'inhumation de Jacqueline de Boisguyon.

Le 2 décembre 1674, a été inhumée dans l'église de Souencé d[lle] Jacqueline de Boisguyon, âgée de 65 ans. [Signé.]

Registres de la paroisse de Souancé.

48.

6 juillet 1676.

Réception des cérémonies du baptême par Nicolas de Boisguyon, âgé de trois ans.

Extrait des registres des baptêmes de l'église parroissiale de Saint-Georges de Santueil portant que Nicolas de Boiguyon, fils de Paul de Boisguyon, éc[r], s[r] de la Rozaie, et de deffunte d[lle] Marguerite Malard, reçut les cérémonies du baptême le 6 juillet 1676, étant âgé de 3 ans.

Bib. nat., cab. des titres; Nouv. d'Hozier 270, fol. 17. Analyse.

49.

Novembre 1677.

Mention de la chambre où mourut Hector de Boisguyon.

Inventaire fait à la Haye, paroisse de Souencé, en novembre 1677, et dans lequel est mentionné « la chambre où est récemment décédé messire Hector de Boisguyon ».

Extrait des titres de propriété de la Haie-Bourlier, communiqués par M. Laumonier.

50.

1680.

Procès entre Pierre Constant, s[r] de la Thibaudière, et Madeleine de Boisguyon, dame de Perrelles, pour l'héritage d'Hector de Boisguyon, s[r] de Jambon.

Arch. d'Eure-et-Loir, B, 2153.

51.

20 octobre 1680.

Acte d'inhumation de Marthe de Boisguyon.

Le 20 octobre 1680, a été inhumée en l'église de Souencé : d^lle^ Marthe de Boisguyon, âgée de 70 ans. [Signé.]

Registres de la paroisse de Souancé.

52.

21 janvier 1684.

Acte d'inhumation de Madeleine de Boisguyon, veuve de Sébastien de Gastel.

Le 21 janvier 1684, a été inhumée dans l'église de Souancé Madeleine de Boisguyon, décédée d'hier, veuve de Sébastien de Gastel, éc^r^, s^r^ de la Héré. [Signé.]

Registres de la paroisse de Souancé.

53.

28 janvier 1698.

Acte mentionnant Louis et Nicolas de Boisguyon, fils de Paul.

Ratification, faite le 28 janvier 1698, par François le Breton, éc^r^, abbé de Rossay, curateur de Nicolas de Boisguyon, éc^r^, s^r^ de la Rosaie, lieutenant au régiment d'infanterie de Grancey, d'une transaction, faite le 17 février 1695, entre Charles de Bernard, éc^r^, sg^r^ de Rosières, d'une part, et Louis et le dit Nicolas de Boisguyon, éc^rs^, s^rs^ de la Boullays, fils et non héritiers de feu Paul de Boisguyon, éc^r^, et ayans accepté la succession de d^lle^ Marguerite Mallard, leur mère. (Passée devant Gabriel Chartier, notaire royal à Chartres).

B. N., cab. des titres; Nouv. d'Hozier 270; fol. 17. Analyse.

54.

10 juin 1698.

Contrat de mariage de Louis de Boisguyon et Henriette de Gallot.

Contrat de mariage de Louis de Boisguyon, éc^r^, sg^r^ de Grandhoux, fils de Louis de Boisguyon, vivant éc^r^, sg^r^ de Grandhoux,

et de dame Marie de Graffart, sa veuve, accordé le 10 juin 1698, avec dame Henriette de Gallot, veuve de Denis de Certieux, écr, sgr de la Manorière. Ce contrat passé devant Fournier, notaire à Montmirail.

B. N., cab. des titres, vol. 300. Analyse.

55.

19 janvier 1699.

Acquisition par Louis de Boisguyon de terres venant de la succession d'Anne de Fontenay.

Vente faite, le 19 janvier 1699, à Louis de Boisguyon, sgr de Grandhoux, par Charles Bernard, écr, sgr de Rozières, et par Françoise Bernard, sa sœur, des héritages qui leur étaient échus, tant au Maine qu'au Perche, par la mort de dame Anne de Fontenay, leur grand'tante. Cet acte reçu par Potier, notaire à Argentan.

B. N., cab. des titres, vol. 300. Analyse.

56.

3 juin 1699.

Acte de baptême de Georges-Louis de Boisguyon.

Le mercredi 3 juin 1699, a été baptisé par moi, curé de céans soussigné, Georges-Louis, né de lundi matin du légitime mariage de Louis-François-Léonard de Boisguyon, écr, sr de Grandhoux, et de dame Henriette de Galo. Le parrain a été Louis-Georges de Mouy, chr, sgr de Gémasse, et la marraine dame Marie-Madeleine l'Ecuyer, femme de Louis-François de Fouchais de la Faucherie. [Signé.]

Registres de la paroisse de Théligny.

57.

1er mars 1701.

Vente de la Haie-Boisguyon par l'héritier d'Hector de Boisguyon.

Vente de la ferme de la Haye, dite alors la Haye-Boisguyon, à messire Louis-Denis Séguin, baron de Souancé, sgr de Mont-

doucet, le 1er mars 1701, par Lancelot Pousset, comme héritier de Hector de Boisguyon, son oncle et tuteur, et de ses tantes Jacqueline et Marthe de Boisguyon.

Titres de propriété de la Haie-Bourlier, communiqués par M. Laumonier.

58.

22 février 1702.

Jugement de l'intendant d'Orléans reconnaissant la noblesse de Nicolas de Boisguyon.

Jugement, rendu le 22 février 1702, par M. Jubert de Bouville, Intendant de la Généralité d'Orléans, par lequel, vu les titres à lui représentés par Nicolas de Boisguyon, écr, sr de la Rozaie, fils de deffunt Paul de Boisguyon, écr, sr de la Rozaie, et de deffunte Marguerite de Mallard, il ordonne que le dit sr de la Rozaie jouirait de tous les privilèges dont jouissoient les autres gentilshommes de ce royaume. [Signé : JUBERT.]

Bib. nat., cab. des titres; Nouv. d'Hozier 270. Analyse.

59.

4 mai 1702.

Contrat de mariage de Nicolas de Boiguyon et de Madeleine des Pierres.

Par devant L. Cherrier, notaire de la baronnie de Brou, le 4 mai 1702, furent présents en personne : Nicolas de Boisguyon, écr, sr de la Rosaie, fils de défunt Paul de B., écr, sr de la Rosaie, et de dame Marguerite de Mallard, d'une part; et dlle Madeleine d'Espierres, fille de feu Jacques d'E., écr, sgr de Chauchepot, et de dame Marie Le Breton, d'autre part, demeurant en son lieu seigneurial de Chauchepot, en la paroisse de Poilay, lesquelles parties assistées, savoir ledit sr futur époux : de Louis de Boisguyon, écr, sr du Grand-Houx, cousin-germain du côté paternel, et de Anne-Henriette de Gallot, son épouse; de Mr Gabriel de Fontenay, prêtre, écr, sr de Théligny, son cousin ;— et la dlle future épouse : de la dame Le Breton, sa mère; de me Pierre Darde, son bailly de Chauchepot, son ami; d'honnête fille Catherine Cherrier, son amie; ont promis de se prendre l'un et l'autre, par foi et serment de mariage, devant Dieu et notre mère la sainte Eglise. Il a été accordé .... qu'il n'y aura aucune communauté de biens

entr'eux, et que chacun paiera les dettes qu'il aura faites ou créées, sans que les biens de l'autre puissent répondre pour les dettes de l'autre; pourquoi furent de part et d'autre faites prisée et estimation mobilière. Ledit futur époux a déclaré : manoir, mobilier, armes et bagages qui ont été estimés à la somme de 1,500 l. Ils jouiront séparément de leurs biens, meubles et immeubles, et en recevront le fruit, chacun pour ce qui leur appartiendra, même les pourront vendre, échanger, sans le consentement l'un de l'autre, à l'effet de quoy se fera ladite épouse autoriser en justice, comme par ces présentes ledit s^r futur époux y consent. En faveur duquel mariage et pour la bonne amitié que lesdits s^r et d^lle futurs époux doivent avoir l'un pour l'autre, ils se donnent réciproquement la somme de 10,000 l. à prendre par le survivant sur tous les biens du premier décédé. Et par icelle, ladite d^lle future épouse, attendu que ladite dame Le Breton, sa mère, qui est beaucoup âgée et n'a aucun bien, a stipulé, ce qui a été accordé, que icelle dame Le Breton sera logée, gouvernée, couchée, chauffée, reblanchie et entretenue d'habits et de linge et autres vêtements à son usage par lesdits futurs époux, et dans le cas où icelle d^lle future épouse viendrait à décéder avant sa mère, elle future épouse veut et entend qu'il soit payé chacun an, de quartier en quartier et par avance, à ladite dame Le Breton, sa mère, pendant sa vie, la somme de 400 l. de pension, sans que ladite pension puisse être saisie par les créanciers d'icelle dame Le Breton, cette pension n'étant qu'une pension adjuventaire, en conséquence de l'obligation qu'une fille doit nourrir et entretenir sa mère, laquelle pension la future épouse entend qu'elle soit prise sur tous ses biens présents et avenirs, préférablement à la donation ci-dessus faite ....

Bib. nat., cab. des titres; Pièces orig., vol. 391, Boisguyon, fol. 6. Copie.

60.

Théligny; 10 juillet 1702.

Acte de baptême de Gabriel-Paul de Boisguyon.

Le 10 juillet 1702, a été baptisé Gabriel-Paul, fils de Louis-François-Léonard de Boisguyon, éc^r, s^r de Grandhoux, et de dame Henriette de Galo. Le parrain a été : Gabriel de Fontenay, prêtre, sg^r de Théligny; la marraine : dame Marguerite Aumont, épouse de M^r le c^te de Mouy, de la paroisse de St-Ulphace. [Signé.]

Registres de la paroisse de Théligny.

61.

Théligny ; 6 décembre 1703.

Acte de baptême de Louise-Geneviève de Boisguyon.

Le 6 décembre 1703, a été baptisée Louise-Geneviève, fille de Louis-François-Léonard de Boisguyon, écr, sr de Grandhoux, et de dame Henriette de Galo. Le parrain : Jean-Baptiste-Gaston d'Arlanges, écr, sgr de Coudray ; la marraine : Anne-Marie-Geneviève d'Arlanges, de la paroisse d'Authon. [Signé.]

Registres de la paroisse de Théligny.

62.

Théligny ; 12 décembre 1703.

Baptême de Louise-Henriette de Boisguyon.

Extrait des registres de la paroisse de Théligny, diocèse du Mans, portant que Louise-Henriette de Boisguyon, fille de Louis de B., éc., sgr de Grandhoux, et de Henriette de Galot, sa femme, naquit le 10 et fut baptisée le 12 décembre 1703.

Bib. nat., cab. des titres, vol. 300. Analyse.

63.

Théligny ; 17 décembre 1703.

Acte de baptême de Nicolas de Boisguyon.

Le 17 décembre 1705, a été baptisé Nicolas, fils de Louis-François-Léonard de Boisguyon, écr, sgr de Grandhoux, et de dame Henriette de Galo. Le parrain : Nicolas Souchay, de la paroisse de St-Ulphace ; la marraine : dlle Isabelle-Marie de Cremainville de Melleray. [Signé.]

Registres de la paroisse de Théligny.

64.

18 juin 1708.

Contrat de mariage de Nicolas de Boisguyon avec Marie-Marguerite de Gyvès.

Contrat de mariage de Nicolas de Boisguyon, écr, sgr de Chauchepot et de Santeuil, fils de deffunt Paul de B., écr, sgr de San-

teuil, et dame Marguerite de Maslard, assisté de Louis de Boisguyon, écr, sr du Grand-Houx, son cousin-germain du côté paternel, accordé, le 18 juin 1708, avec dlle Marie-Marguerite de Gyvès, fille de Denis de G., écr, sgr de Boisbenards et de Croysil, et de deffunte dame Marie-Marguerite Bourgeois. Passé devant Pierre Darde, notaire de la châtellenie de Courtalain.

Bib. nat., cab. des titres; Nouv. d'Hozier 270. Analyse.

65.

Arrou; 7 août 1708.

Acte de mariage de Nicolas de Boisguyon et de Marguerite-Marie de Givès.

L'an 1708, le 7 août, j'ai fait la célébration du mariage de Nicolas de Boisguyon, écr, sr de Chauchepot et de la Rosaie, homme veuf, et de dlle Marguerite-Marie de Givès, fille de Denis de G., écr, sgr de Boisbenards et de Crusy, et de dame Marguerite-Marie Bourgeois.

Registres de la paroisse d'Arrou.

66.

Théligny; 20 novembre 1709.

Acte d'inhumation de Anne-Henriette de Gallot, épouse de Henri-Louis de Boisguyon.

Le 20 novembre 1709, inhumation dans la nef de cette église, par messire Gabriel de Fontenay, prêtre et sgr de cette paroisse, de dame Anne-Henriette de Galo, femme de Henri-Louis de Boisguyon, écr, sr de Granhoux, décédée au lieu des Alleux, en cette paroisse. [Signé.]

Registres de la paroisse de Théligny.

67.

Le Poislay; 8 mai 1717.

Baptême de Gabriel-André de Boisguyon.

Extrait des registres de la paroisse de Saint-Pellerin-du-Poislay, diocèse de Chartres, portant que Gabriel-André, né le 8 mai 1717, du mariage de messire Nicolas de Boisguyon, écr, sgr de Chau-

chepot, et de dame Marie-Marguerite de Gyvès, son épouse, fut baptisé le même jour.

Bib. nat., cab. des titres; Nouv. d'Hozier 270, fol. 16. Analyse.

68.

Courtalain ; 21 janvier 1721.

Acte de baptême de Henriette-Catherine de Boisguyon.

L'an 1721, le 21 janvier, a été baptisée Henriette-Catherine, fille de messire Nicolas de Boisguyon, écr, sgr de Chauchepot, et de dame Marguerite de Givès. Le parrain : Paul-Henri de Boisguyon, écr, sgr de Boisguyon ; et la marraine : Bonne-Catherine du Plessis, fille de feu messire René du P., chr, châtelain, sgr du Mée et autres lieux, et de dame Marie-Marguerite Lesueur. [Signé.]

Registres de la paroisse de Courtalain.

69.

15 novembre 1724.

Extrait du contrat de mariage de Henri-Philibert de Boisguyon avec Françoise Pavée.

. . . . . .

Entrera ledit sr de Boisguyon audit mariage avec les biens qui lui sont échus des successions de ses père et mère, et qui sont compris dans les partages faits le 3 du courant, par l'option desquels il lui échu[t] les terres de la Ferrandières et du Port, situées ès paroisses d'Authon et de Charbonnières.

Le sr et dame de Cercieux, par la bonne amitié qu'ils ont pour le sr de Boisguyon, leur frère, et ladite dlle Pavée, future épouse, promettent et s'obligent de les nourrir et loger pendant deux ans à partir du jour du mariage.

A l'égard de ladite dlle Pavée, elle entrera audit mariage avec la terre de la Chamaillardière, qui lui provient de la succession de son père. Demeureront communs en biens du jour de la bénédiction nuptialle, dans la communauté desquels ils y mettront chacun la somme de mille livres ; tout le reste de leurs dits biens leur demeurera propre à eux, à ceux de leur estocq et ligne sans pouvoir être mobilisés pour quelques causes que ce soit, et tout ce qui leur échoira par succession, donation ou autrement.

Remploy sera fait des biens de ladite dlle future épouse sur les biens dudit sieur futur époux, dont l'hypothèque partira du jour

et datte des présentes; auquel effet elle pourra renoncer à la communauté si bon lui semble, et reprendre tout ce qu'elle justifiera y avoir porté, quitte de toutes dettes, même ses habits, bagues, joyaux et linge.

Aura douaire sur les biens dudit s[r] futur époux, suivant la coutume de cette province...

Convenu qu'au moyen de l'abandon que la dame Le Maire a fait à laditte future de ses biens paternels, suivant l'acte fait entre elles le 9 mai dernier et des acquets dont la moitié lui appartenait, qu'elle lui a aussi abandonnés, de l'éducation, nourriture et entretien, que lesdits futurs ne pourront lui demander aucun compte des revenus desdits biens paternels qui demeureront compensés à ce moyen l'un avec l'autre.....

Extrait des titres de famille de M. Robert Triger, communiqué par lui (1).

70.

Saint-Antoine-de-Rochefort; 21 novembre 1724.

Acte de mariage de Henri de Boisguyon avec Françoise Pavée.

Le 21 novembre 1724, ont été mariés Henri de Boisguyon, éc[r], sg[r] de Grandhoux, fils de Louis-Eléonore de B., éc[r], sg[r] de Grandhoux, et de dame Anne-Henriette de Galo, de la ville de la Ferté, avec d[lle] Françoise Pavée, fille de feu Gabriel P., sg[r] de la Chamaillardière, officier de la duchesse d'Orléans et dame Françoise Lemère; en présence de Nicolas de Boisguyon, ch[r], de Denys de Certieux, éc[r], sg[r] des Alleux, de Louis de Fouchais, sg[r] de la Faucherie, et de dame Françoise Lemère et de plusieurs autres parents. [Signé.]

Registres de la paroisse de Saint-Antoine-de-Rochefort.

71.

Théligny; 28 février 1725.

Vente par Georges-Louis et Henry de Boisguyon, fils de Louis-François-Léonor.

Vente faite le dernier février 1725, par messire Georges-Louis de Boisguion, éc[r], sg[r] du Grand-Houx, et messire Henry de B., sg[r] de la Forandière, enfans et seuls héritiers de feu messire

(1) Cette preuve, ainsi que plusieurs de celles qui suivent et le portrait de Henri-Philibert de Boisguyon, sont tirés des papiers et souvenirs de famille de M. Robert Triger, vice-président de la Société historique et

Louis-François-Léonor de B., sgr du Grand-Houx, et de dame Henriette de Galo de Paisé. Acte reçu par Biard et Goy, not. roy. (Ex. des reg. des not. de la paroisse de N.-D. de Théligny.)

Bib. nat., cab. des titres; Nouv. d'Hozier 270, fol. 14.

72.

Nogent-le-Bernard; 21 octobre 1731.

Acte de baptême de Louise-Magdeleine de Boisguyon.

Le 21 octobre 1731, est née et a esté baptizée par nous vicaire soussigné, dlle Louise-Magdeleine, fille du légitime mariage de messire Henry de Boisguyon, écr, sr de Grand-Houx, et de dame Françoise Pavée, son espouse. Le parrain a esté messire Louis-Anne de Segraye, prestre, curé de Nogent-le-Bernard, et la marraine dame Marie-Magdeleine Le Tessier, veuve de messire Jacques du Bois des Cours, sgr de l'Estang-de-Saint-Cosme, qui ont signé avec nous. [Signé:] Segraye, M. Le Tessier, Henry de Boisguyon, Pr. Astruc [avec paraphe].

Extrait des registres de la paroisse de Nogent-le-Bernard communiqué par M. Robert Triger.

73.

20 décembre 1735.

Cession du fief de Melainville à Nicolas de Boisguyon par Madeleine Chandru, sa future épouse.

Par contrat de mariage passé devant Louis Chaillou, notaire royal et principal notaire de la baronnie d'Authon, le 20 décembre 1735, entre messire Nicolas de Boisguyon, officier du régiment de la Marinne, et dlle Madeleine Chandru, veuve en dernières noces de Pierre Bois, sr du Tertre, en présence du sr Jean Boisseau, aporte la clause qui suit : En faveur et contemplation duquel futur mariage, la dlle future épouse, du consentement du sr Boisseau de Lignerive, tant en son nom que se faisant fort de dlle Marie-Madeleine Bois, sa femme, fille du second lit, mineure, et de messire Collin, comme se faisant fort de me Etienne Bois,

archéologique du Maine, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pour les travaux historiques.

M. Robert Triger descend de Philibert-Henri de Boisguyon, sgr de Grandhoux et de Hautéclair, par sa grand'mère Mme Trotté de la Roche, née Rigault de Beauvais.

s^r^ du Tertre, son gendre absent..... a fait don et entier abandon du lieu, terre, fief, métairie de Mélainville, située paroisse de la Bazoche, avec tous ses droits seigneuriaux, audit s^r^ de Boisguyon, futur époux, pour, par lui, en jouir à titre d'usufruit sa vie durant, à charge de païer et acquiter les rentes seigneuriales que ladite terre doit païer, franche et quitte d'iceux jusqu'au décès de ladite d^lle^ future épouse, que commencera la jouissance de l'usufruit et duquel jour ledit s^r^ futur époux touchera tous les fruicts et profits de ladite terre, droits seigneuriaux et féodaux, jusqu'à son décès, après lequel ladite terre demeurera propre aux enfants de ladite d^lle^ à qui elle appartiendra suivant les lois.....

Archives du département d'Eure-et-Loir, B. 1016.

74.

Authon; 8 février 1736.

Acte de mariage de Nicolas de Boisguyon avec Madeleine Chandru.

Le 8 février 1736, nous avons donné la bénédiction nuptiale à messire Nicolas de Boisguyon, éc^r^, s^r^ de l'Epinay, fils de défunt messire Louis-Georges de B., éc^r^, sg^r^ du Grand-Houx, et de défunte dame Henriette de Galot de Pézé et à dame Madeleine Chandru, veuve en secondes noces de m^e^ Pierre Bois, s^r^ du Tartre. [Signé.]

Registres de la paroisse d'Authon.

75.

Authon; 14 novembre 1743.

Acte d'inhumation de Madeleine Chandru, épouse de Nicolas de Boisguyon.

L'an 1743, le 14 novembre, j'ai inhumé dans le cimetière de céans le corps de défunte dame Madeleine Chandru, veuve en troisièmes noces de messire Nicolas de Boisguyon, éc^r^, âgée de 76 ans. [Signé.]

Registres de la paroisse d'Authon.

76.

25 septembre 1750.

Brevet de retenue en la charge d'éc^r^ de Mme Adélaïde de France, donné par le roy à Versailles, le 25 septembre 1750, au s^r^ André-

Gabriel de Boisguyon. Ce brevet signé : Louis, *et plus bas :* Phelypeaux.

Bib. nat., cab. des titres; Nouv. d'Hozier 270, fol. 16. Analyse.

77.

Saint-Pellerin ; 12 mai 1756.

Acte de baptême de Nicolas-Philippe-René de Boisguyon.

Le mercredi 12 mai 1756, a été baptisé Nicolas-Philippe-René, fils de messire Nicolas-Armand de Boisguyon, écr, sgr de Chauchepot et autres lieux, et de dame Marie-Anne-Henriette de Saint-Pol, ses père et mère. Le parrain : messire Louis-René de Saint-Pol de Niort, écr, ancien capitaine de cavalerie ; la marraine : dame Marie-Marguerite de Givès, veuve de messire Nicolas de Boisguyon, écr, sgr de Chauchepot.

Registres de la paroisse de Saint-Pellerin.

78.

15 mars 1757.

Lettre, écrite à Versailles le 15 mars 1757, par Mr de Saint-Florentin à Mr le bon de Montmorency, chr d'honneur de Mme, par laquelle il lui mande que le roi avait bien voulu accorder à Mr de Boisguyon, écr de cette princesse, une pension de 600 l. de retraite. Cette lettre signée : Saint-Florentin.

Bib. nat., cab. des titres; Nouv. d'Hozier 270, fol. 16. Analyse.

79.

30 avril 1757.

Contrat de mariage de Gabriel-André de Boisguyon avec Marie-Anne-Erneste Cuperly de Jasny.

Contrat de mariage de messire Gabriel-André de Boisguion, écr de Mmes de France, fils majeur de feu messire Nicolas de B., écr, sgr de Chauchepot, et de dame Marie-Marguerite de Givès, assisté : de ladite dame sa mère, de messire Nicolas-Armand de B., son frère-Germain, chr, sgr de Chauchepot, de dame Marie-Anne-Henriette de Saint-Pol, épouse dudit sgr de Chauchepot, et de dlles Marie-Françoise, Auguste-Thérèse, Henriette-Catherine et Madeleine-Euphrosine de B., ses sœurs-germaines; accordé, le

30 avril 1757, avec dlle Marie-Anne-Erneste Cuperly de Jasny, fille majeure de deffunts François Cuperly de Jasny, écr, sgr du Bertaudier, officier de la Grande-Fauconnerie du roy, et de dame Catherine des Prez. Ce contrat passé devant Louis-Nicolas-Noël Tiercelin, notaire royal garde-nottes à Châteaudun.

Bib. nat., cab. des titres; Nouv. d'Hozier 270, fol. 16. Analyse.

80.

Le Poislay; 5 octobre 1757.

Baptême de Marie-Gabrielle-Pauline de Boisguyon.

Le 5 octobre 1757, a été par nous, vicaire soussigné, baptisée dlle Marie-Gabrielle-Pauline, née d'aujourd'hui du légitime mariage de messire Nicolas-Armand de Boisguion, sgr de Chauchepot, et de dame Marie-Henriette de Saint-Pol. Le parrain a été messire Gabriel-André de Boisguion, écr de Mmes de France, la marraine dame Marie-Catherine de Saint-Pol de Fontenay, sœur de la malade; qui ont signé avec nous le présent acte. Ainsi signés : Saint-Pol de Fontenay, Boisguion, André. (Extr. des reg. de la paroisse du Poislay.)

Bib. nat., cab. des titres; Nouv. d'Hozier 270, fol. 2. Copie.

81.

Châteaudun; 27 mai 1758.

Baptême de Gabriel-Nicolas-François de Boisguyon.

Gabriel Nicolas-François, né le 27 mai 1758, du mariage de messire Gabriel-André de Boisguion, écr de Mmes de France, et de dame Marie-Anne-Erneste Cuperly de Jany, fut baptisé le même jour. (Extr. des reg. des bat. de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine de Châteaudun.)

Bib. nat., cab. des titres; Nouv. d'Hozier 270, fol. 16. Analyse.

82.

Le Poislay; 28 juin 1759.

Baptême de Jean-Baptiste-François de Boisguyon.

Le 28e jour de juin 1759, a été par nous, vicaire de cette paroisse, baptisé Jean-Baptiste-François, né d'hier, en et du légi-

time mariage de messire Nicolas-Armand de Boisguion, écr, sgr de Chauchepot et autres lieux, et de dame Marie-Anne-Henriette de Saint-Pol, son épouse ; le parrain : messire François-Henri de Saint-Pol, écr, sgr de Masle, etc. ; la marraine : dlle Marie-Françoise de Boisguion. Ainsi signé : Marie-Françoise de Boisguion, François-Henry de Saint-Pol de Masle, André. (Extrait des reg. de la paroisse du Poislay.)

Bib. nat., cab. des titres; Nouv. d Hozier 270, fol. 2. Copie.

83.

Châteaudun ; 16 octobre 1760.

Baptême de Marie-Marguerite-Thérèse de Boisguyon.

Marie-Marguerite-Thérèse, née le 16 octobre 1760, du mariage de messire Gabriel-André de Boisguion, écr de Mmes de France, et de dame Marie-Anne-Erneste Cuperly de Jany, fut baptisé le même jour. (Extrait des reg. de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine de Châteaudun.)

Bib. nat., cab. des titres; Nouv. d'Hozier 270, fol. 16. Analyse.

84.

Nogent-le-Bernard ; 11 août 1761.

Acte de mariage de Henri de Boisguyon avec Suzanne-Andrée de Tailfumyr.

Le 11 août 1761, ont été épousés par nous, vicaire de Saint-Maixent J.-B. Vielle, du consentement de messire René-Antoine Jarret de la Mairie, curé de Nogent-le-Bernard, messire Henri de Boisguyon, écr, sr de Hauteclair, veuf de dame Françoise Pavé, d'icelle paroisse d'une part, et dlle Suzanne-Andrée Taillefeurmye, fille majeure des défunts messire Claude-Antoine-Alexandre Taillefeurmye, écr, sgr de Saint-Maixent, et de dame Marguerite-Henriette de Mésanges, de la paroisse de Bonnétable, de fait et de droit de celle de Saint-Maixent ; et ce en présence de messire Gabriel Taillefeurmye, écr, sgr de Saint-Maixent, demeurant en son château, de messire Pierre-Michel-François Le Morhyer de Villiers, écr, de la Ferté-Bernard, de messire Marc-Yves-François Deshayes de Bonneval, écr, sgr de Villiers, demeurant en la paroisse de Saint-Germain-de-la-Coudre, dans le Perche.

Registres de la paroisse de Nogent-le-Bernard.

85.

La Ferté-Bernard; 27 avril 1762.

Acte de mariage de Henriette-Louise de Boisguyon avec François de Sallet.

Le 27 avril 1762, ont été mariés François de Sallet, écr, et dlle Henriette-Louise de Boisguyon, fille de messire Henri de B., écr, sr de Hautéclair, et de Françoise Pavée.

Registres de la paroisse N.-D. de la Ferté-Bernard.

86.

Château de Hautéclair; 20 juin 1762.

Contrat de mariage de Me Florent Rigault de Beauvais et de Louise-Magdeleine de Boisguyon.

Du 20e jour de juin 1762, après midy, par devant nous Mathurin Couronne, notaire royal au Maine, à la résidence de Nogent-le-Bernard, contrat de mariage entre me Florent-Pierre Rigault de Beauvais, notaire royal héréditaire au Maine, en la résidence de la ville de la Ferté-Bernard, y demeurant, issu du mariage des défunts srs Florent R. de B., bourgeois, et dlle Andrée Germond, son épouse, d'une part (1); et dlle Louise-Magdelaine de Boisguyon, dlle issue du premier mariage de messire Henry de B., écr, sr de Hautéclair, avec feue dame Françoise Pavée, demeurant ordinairement ville de la Ferté-Bernard, paroisse de N.-D. des Marais, assistée et conseillée de mondit sr de B., son père, et de dame Suzanne-Andrée de Taillefeurmy de Saint-Maixent, son épouse, demeurant en le bourg et paroisse dudit Nogent, d'autre part... Il n'y aura entre les époux aucune communauté de biens.. mais aura ladite dlle future épouse douaire coutumier sur les biens

(1) La famille Rigault de Beauvais était originaire de la Ferté-Bernard, où l'on trouve, dès 1535, « Fleurent Rigault » marié à Madeleine de Baugé, fille du bailly de la ville. Lors du fameux siège de 1590, leur fils, Christophe Rigault, licencié ès-lois, avocat, fut envoyé en parlementaire au prince de Conti, par le gouverneur Drague de Comnène, pour traiter de la reddition de la ville. (Note de M. Robert Triger.)

La famille Rigault de Beauvais, actuellement représentée par M. Henri de Beauvais, porte : d'or, au chef d'azur avec un coq de sable crêté de gueules en pointe, tenant la patte dressée pour le combat. Elle se dit un ramage d'une autre famille Rigault qui habite l'Anjou et porte : d'or, ou d'argent, aux trois tourteaux de sable. (Note de M. de Cadaran, communiquée par M. le vicomte d'Elbenne.)

dudit sr futur époux... Fait et passé en la maison du château de Hautéclair (1).

Extrait des titres de familles de M. Robert Triger communiqué par lui.

87.

Nogent-le-Bernard; 23 juin 1762.

Acte de mariage de Louise-Madeleine de Boisguyon avec Florent-Pierre Rigault de Beauvais.

Le 23 juin 1762, mariage de messire Florent-Pierre Rigault de Beauvais, notaire royal à la Ferté-Bernard, fils de défunt Florent R. de B. et de défunte dame Andrée Germond, et de dlle Louise-Madeleine de Boisguyon, fille de messire Henri de B., présent, et de défunte Françoise Pavée, assistée de messire François de Sallé, son beau-frère, de dame Suzanne-Andrée de Taillefumir, épouse en secondes noces de messire de Boisguyon, écr, sr de Hautéclair.

Registres de la paroisse de Nogent-le-Bernard.

88.

Le Poislay; 9 novembre 1764.

Inhumation de Nicolas-Armand de Boisguyon, sgr de Chauchepot.

Le 9 novembre 1764, a été par nous, curé de Boisgasson, du consentement et à l'instante prière du sr curé de cette paroisse, inhumé dans le cimetière le corps de messire Nicolas-Armand de Boisguion, décédé au château de Chauchepot, après avoir reçu les sacrements de Pénitence et d'Extrême-Onction. Ont assisté me Charles Miel, curé de Saint-Pélerin..., messire Denis de Givès, sgr de Bois-Besnards, son oncle, messire Gabriel-André de B , son frère, dlles Nicole, Thérèse et Catherine de B., ses sœurs..... Ainsi signé : T. Miel, vic. de Tourouvre, etc. (Extrait des reg de la paroisse du Poislay.)

Bib. nat., cab. des titres; Nouv. d'Hozier 270, fol. 2.

89.

Nogent-le-Bernard; 15 avril 1765.

Baptême de Marie-Gabrielle-Suzanne de Boisguyon.

Extrait des registres de baptêmes de la paroisse de Nogent-le-

(1) Le mariage fut célébré trois jours plus tard, le 23 juin 1762. (Registres de la paroisse de Nogent-le-Bernard.)

Bernard portant que : Marie-Gabrielle-Suzanne, fille de messire Henry de Boisguyon, sgr de Hautéclair, et de dame Suzanne-Andrée de Taillefumir, son épouse, née le 5 avril 1764, fut baptisée le lendemain. (Cet extrait délivré le 15 mars 1770 par le sr Jarret de la Mairie, curé de la paroisse, et légalisé.)

Bib. nat., cab. des titres; Nouv. d'Hozier 270, fol. 14. Analyse.

90.

Nogent-le-Bernard; 1er novembre 1770.

Acte d'inhumation de messire Henry de Boisguyon, sgr de Hautéclair.

Le 1er novembre 1770, a été inhumé dans l'église de ce lieu, par nous curé soussigné, le corps de messire Henry de Boisguyon, écr, sgr de Hautéclair, décédé d'hier, âgé d'environ 71 ans, époux en 2e noce de dame Suzanne-Andrée de Tailfumir; ce en présence de messire François de Sallet, écr, sgr des Loges, et du sr Florent de Beauvais, ses gendres, et de Pierre Laurent, sacriste. Signé : Rigault de Beauvais, P. de Sallet, P. Laurent et Jarret de la Mairie.

Extrait des registres de la paroisse de Nogent-le-Bernard communiqué par M. Robert Triger.

91.

24 septembre 1772.

Partages des successions de Henry de Boisguyon et de Françoise Pavée.

Du 24 septembre 1772, partages et divisions des biens immeubles et choses héritaux, propres et acquets, provenus de la succession de deffunt messire Henry de Boisguyon et dame Françoise Pavée, communs à diviser entre chacuns de dame Louise-Madeleine de Boisguyon, femme de Florent-Pierre Rigault de Beauvais, d'avec lui séparée quant aux biens par leur contrat de mariage, et messire François de Sallet, escr, sr des Loges, mary de dame Henriette-Louise de Boisguyon, lesdittes dlles de B. héritières chacune pour une moitié desdits Henry de B. et Françoise Pavée, leurs père et mère; lesdits partages faits et mis en deux lots par lesdits sr Rigault de Beauvais et dame Louise-Magdeleine de B., son espouse... 1er lot le logis de Hautéclair et ses dépendances, consistant en bâtiments, fuye, terres, prés, paturas, verger, jar-

dins, viviers, taillis...; ledit lot paiera à Mme de Saint-Gervais 133 l. 6 s. 8 d. de rente foncière, plus la rente foncière de 100 l. due à M. Chaillou de la Torillière, plus 90 l. 6 d. de rente constituée à Mme de Beauchamps.

2e lot : le lieu et métairie de Landarmière, paroisse de Nogent le Bernard, près la Vallée... Ledit lot chargé de payer à monseigneur le duc de Richelieu 340 l. 15 s. 1 d. de rente foncière.....

(Me de Sallet et son épouse choisissent le premier lot.)

Extrait des titres de famille de M. Robert Triger communiqué par lui.

92.

Chartres; 17 mars 1787.

Acte de mariage de Jean-François de Boisguyon et de Marie-Anne-Rosalie Brochard du Fresne.

L'an 1787, le 6 mars, après les fiançailles faites en cette église et un ban y publié le 4 du présent, ainsi que dans celle de Saint-Pierre de Châteaudun....., j'ai, prieur curé de cette paroisse soussigné, reçu le mutuel consentement de messire Jean-Baptiste-François de Boisguion, chr, sgr de Chauchepot, lieutenant au régiment de Royal-Comtois infanterie, fils majeur de défunt messire Nicolas-Armand de B., chr, sgr de Chauchepot, et de dame Marie-Anne-Henriette de St-Pol, de droit et de fait de la paroisse de St-Pierre de Châteaudun, d'une part, et de dlle Marie-Anne-Rosalie Brochard, fille mineure de messire Pierre-Nicolas-Eloy B., écr, sgr du Fresne, etc., et de dame Marie-Rosalie Vallou de la Garanchère; de droit et de fait de cette paroisse, d'autre part, et leur ay donné la bénédiction nuptiale, en présence, du côté de l'époux : de messire Denis-Henri-Etienne Dudoyer de Chaulnois, chr, sgr de la Porte, Beauvais, etc., ancien capitaine d'infanterie, son oncle maternel; de messire Denis-Nicolas-Louis Dudoyer de Chaulnois, chr, sous-lieutenant au régiment de Septimanie-Cavalerie, son cousin-germain maternel; de messire Gabriel-Nicolas-François de Boisguion, chr, ancien officier d'infanterie, son cousin-germain paternel; et du côté de l'épouse : de messire Toussaint-Eloy Brochard, écr, conseiller, secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances, aïeul paternel; de messire Joseph Vallou de la Garanchère, son aïeul maternel; de messire Jacques-François Vallou de Boisroger, écr, secrétaire du roi, maison et couronne de France, son oncle maternel; de messire Pierre-Honoré Brochard, ancien officier d'administration de la marine, son cousin, et de dame Marie-Catherine-Victoire Bazin, son épouse, de mes-

sire Jean-Louis Asselin, conseiller du roi, lieutenant général au baillage et siège présidial de Chartres, et de dame Thérèse Asselin, son épouse; de messire Pierre-Nicolas Midy, écr, conseiller en la Cour-des-Aides de Paris; lesquels ont signé avec nous.

Registres de la paroisse Sainte-Foy de Chartres.

Rectifications. — *La pièce nº 34 (ci-dessus, p. 25), trouvée depuis l'impression des premières pages de cette généalogie, peut faire douter de la venue de Patrice Ier de Boisguyon de Bretagne à Alençon en 1380, car Philippot de Boisguyon y figure dès 1357 dans une montre de gens de guerre du pays Chartrain; mais la découverte de la localité de Boisguyon, située paroisse de Montemain au Perche-Gouet (la même, sans aucun doute, que la seigneurie de Boisguyon comprise en 1515 dans la succession de Jacques de Boisguyon), prouve bien que c'est là le berceau de cette famille, malgré la tradition de son origine bretonne.*

Page 7 : Nicolas-Armand est né en 1711 et non en 1727.

Page 4, ligne 18 : au lieu de 1624, lisez 1631.

Page 20, ligne 10 : au lieu de 1747, lisez 1741.

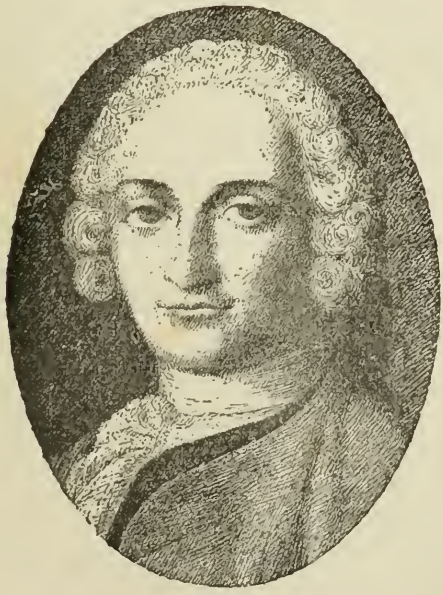

HENRI-PHILIBERT DE BOISGUYON

Dessiné par le Vte de Romanet

D'après un portrait appartenant à M. Robert Triger.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA FAMILLE DE BOISGUYON

Philippot du Boisguion
écuier de la cie de Robert de Vieuxpont
le 10 nov. 1357

Patrice du Boisguion
qu'on croyait venu à Alençon vers 1380

. . . . . .

. . . . . .

Philippe du Boisguion éc.
sgr de la Rosaie, en Souancé. 1443
ép: Marie la Gogué, dame de Montdoucet

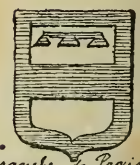

Branche de Prainville.

Jacques éc.
sgr de la Rosaie +1515
échanson de René duc d'Alençon
ép 1485 Marguerite d'Alençon +1515

Philippe
prieur d'Happonvilliers
1484

Patrice II
sgr de Prainville
en St Jean Pierrefixte

Mathurin éc. 1515
sgr de la Rosaie +1566
ép: Louise de Morin

Jacques 1515
Jean éc.

Anne
ép: Domque d'Arquemont

Patrice Florent
minr 1515

Philippe
mineur en 1515
sgr de Céton

Phélise
ép: Antne de Cham-pin

Hélène
Marie

nommé Patrice d'après une généalogie
ép: Bertrane de Montaigne

Jehan de Boisguyon +1580
sgr de la Rosaie, hme d'armes 1557
ép: A Jeanne Pelaud
B Antoinette du Rousseau

Georges
homme d'armes
1553-1557
ép: . . . . . +1580

Marguerite
ép: P. de Bouju
s de Marigny

Louise
ép. A Ch. Crain
B Jean de Mergy

Patrice IV +1610
sgr de Prainville
ép: . . . . . .

B Louis éc. +1580
sgr de la Rosaie, hme d'armes 1553
ép: 1567, Marie de Luciennes

B Jacques
éc.
1562-63

B Marguerite
ép. 1565 Antne Raguier de la Heuse

Benjamin +1626
sgr de Prainville et Boisard
ép: Renée de Morin +1636

Marie

Paul éc.
sgr de la Rosaie
archer 1612, mal des logis 1624
ép 1597 Anne d'Arlanges

Louise
dame du Jardin
ép: P. de Flaux

Christoflette
ép: Germain d'Arlanges s. de la Motte

Françoise
ép: M. antne du Rousseau

Jacqueline
Marthe
Charlotte

Benjamin II
sgr de Prainville +1637

Hector
sr de l'étang
ép: Mlle du Hault
+ sans enfants

Louise
Margte

Louis II éc.
sgr de la Rosaie
lt 1630, capne d'infie 1640
tué au siège d'Arras 1640
ép 1631 Anne de Fontenay +1650

Renée
ép. 1626 françois de Védie sgr de Cintray

Lancelot
+ sans alliance en 1637 en revenant de l'armée

Madeleine +1684
ép: Sébastien de Gastel éc.
s: de la Héraie

Paul II éc. +1672
sgr de la Rosaie
lieut 1657 capne 1658-68
ép: 1652 Margte Mallart de Trémont +1672

Louis III éc.
sgr de Grandhoux,
sous-lieutenant
ép 1657 Marie de Graffard

Nicolas éc.
sgr de la Rosaie
aide major 1691-1699
ép: A 1702 Madle des Pierres
B 1708 Margte de Givès

Marguerite
née 1658

Françoise
née 1667

Louis
tué sur le champ de bataille

quatre autres fils tués à l'ennemi

Louis-Georges éc.
sgr de Grandhoux
ép: 1698 Henriette de Gallot +1709

B Nicolas-Armand
sgr de Chaussepot
lieut, chr de St Louis
ép 1755 M A H de St Pol

B Louis Nicolas
sous lt 1744, capne 1746-66
ép 1765 H.C. Buchère de la Beauvoisière

B 4 filles

B Gabriel André
sr des Chateliers
éc. de Mlle Adélaïde
ép 1757 A M E Cuperly de Jasny

Gab. Paul
Georges
Louis

Henri Philibert
sgr de Grandhoux
ép A 1724 Frce Pavée
B 1761 S A de Tailfumy

Nicolas
s. de l'épinai
ép: 1736 Madle Chandru

Henriette
Louise
rec. à St cyr en 1714
Louise
ép: Tte de Pronsac

Nicolas Marie
-Philippe-Gable
-René Pauline
né 1756 né 1757

Jean Baptte-François
sgr de Chaussepot
page, chr de St Louis
ép 1787 M.A.R. Brochard du Fresne

Gabr-Nicolas Frs
adjudant général des côtes de Brest pour l'armée du roi +1793

Louis
+ à 9 ans

Louise
ép 1762 F.L.P. Rigault de Beauvais

Madne
ép 1762 Frs de Sallet éc.

Henrte Louise
ép 1762 Frs

Marie
-Gable
-Luzne

Quatre enfants
morts sans alliance

né en Paul-Auguste +1892
1801 comte de Boisguyon
officier de la Garde royale
ép 1829 A E L Cazin de Caumartin

Léon
né 1830 +1834

Marie-Charles-Alfred
né 1831, ép: 1861 Marthe de Montbrun-Dixmude
morts sans postérité.

Léon-Paul
+ sans alliance 1861

Charles-Gustave
+ sans alliance.

Etat succinct des membres de la famille de Boisguyon

qui ont servi la France dans les armées.

Six tués à l'ennemi :

1, Louis II, lieutenant en 1631, aide-de-camp et premier capitaine, tué en 1640 au siège d'Arras ;
2, Louis, seigneur de la Boullaie, mort sur le champ de bataille après le 17 février 1695 ;
3, 4, 5 et 6, quatre frères du précédent, tués comme lui à l'armée.

Deux morts de leurs blessures :

7, Benjamin II, mort à Paris, le 7 janvier 1637, en revenant du siège de Corbie ;
8, Lancelot, mort en revenant de l'armée le 5 octobre 1637.

9, Philippot, écuyer de la compagnie de Robert de Vieuxpont, en 1357 ;
10 et 11, Georges et Jehan, hommes d'armes en 1553 et 1557 ;
12, Louis Ier, archer en 1563 ;
13, Paul Ier, homme d'armes en 1611 et 1612, maréchal-des-logis en 1631 ;
14, Paul II, lieutenant 1657, capitaine 1658, capitaine réformé 1668, maréchal-des-logis 1669 ;
15, Nicolas, cadet 1682-85, lieutenant 1685-91, aide-major 1691-99 ;
16, Louis-Nicolas, sous-lieutenant 1744, lieutenant 1745, capitaine 1746, réformé 1748, chevalier de Saint-Louis 1758, capitaine de grenadiers avec rang de major 1761-66 ;
17, Gabriel-Nicolas-François, sous-lieutenant, adjudant-général des côtes de Brest ;
18, Nicolas-Armand, lieutenant 1734, chevalier de Saint-Louis ;
19, Jean-Baptiste-François, page, chevalier de Saint-Louis 1777, lieutenant 1787 ;
20, Paul-Auguste, officier 1821-30 ;
21, Louis III, sous-lieutenant 1657 ;
22, Nicolas, seigneur de l'Epinay, officier 1735, lieutenant 1741 ;
23, Henri-Philibert, volontaire pendant les campagnes d'Espagne.

Honneur : trois croix de Saint-Louis.

Universitas
BIBLIOTHECA
Itavensis

TABLE

De la généalogie de la Famille de Boisguyon

Alençon (d') — Marguerite, femme de J. de Boisguyon, 2, 12; René, duc d', 2, 25, 13. — Armes de Marguerite, 2.

Alençon, 1, 49; (généralité d'), 4; — [Orne. Normandie].

Allenson (d'), 13; voir d'Alençon.

Alleux (les), sgrie, [en Théligny, cant. de la Ferté-Bernard, arr. de Mamers. Maine ou Perche], 37, 39.

Amerval (Symon d'), commissaire des Guerres, 27.

Amilly (Jean d'), sgr du dit lieu, 15.

Anceau (François d'), sgr de la Beausserie, 20, 21.

André, vicaire du Poislay, 43.

Anselme (Père), historien, 2.

Antenaise (d'), 26, voir : Anthenaise.

Anthenaise (d') — Charles, homme d'armes, 27; Germain, homme d'armes, 26, 27.

Anthenaize (d'), 27, voir : Anthenaise.

Aragmont (d'), 2, 12, voir : Arquemont.

Ardenay (titres d'), [sgrie et château, cant. de Montfort, arr. du Mans. Maine], 2.

Ardenay (Paul d'), sgr de la Forsonnerie, 17.

Argentan (notaire à), [Orne. Normandie], 33.

Arlanges (d'). — Anne, fe de P. de Boisguyon, 4, 19, 23; Anne-Marie-Geneviève, 36; Germain, sr de la Motte, 4, 19; Jean-Baptiste-Gaston, sgr de Coudray, 36. — Armes, 4.

Arquemont (Dominique d'), 2, 12.

Arras (siège d'), [Pas-de-Calais. Artois], 24, 25.

Arrou (église d'), [cant. de Cloyes, arr. de Châteaudun, Perche-Gouet], 6.

Asselin — Jean-Louis, 48; Thérèse, 48.

Asseviller, sgrie, 27; [cant. de Chaulnes, arr. de Péronne, Somme. Amiénois].

Astruc (Pr.), vicaire de Nogent-le-Bernard, 40.

Aumont (Marguerite), comtesse de Mouy, 35.

Aures (Antoine d'), 18.

Autainville, 29, [cant. de Marchenoir, arr. de Blois. Dunois].

Authon (baronnie d'), 40; (paroisse d'), 30, 36, 38, 41, [arr. de Nogent-le-Rotrou. Perche-Gouet].

Bageterie (le lieu de la), [en Manou, cant. de La Loupe, arr. de Nogent-le-R., Thimerais], 22.

Barre (Pierre de la), sr de Grançay, 20.

Baugé (Madeleine de), fe de F. Rigault, 45.

Bazin — Marie-Catherine-Victoire, fe de P.-H. Brochard, 48.

Bazoche-Gouet (la), psse du dioc. de Chartres, [cant. d'Authon, arr. de Nogent-le-R. Perche-Gouet], 41.

Beauchamps (Mme de), 48.

Beaulieu, sgrie, [en la Bazoche-Gouet, cant. d'Authon, arr. de Nogent-le-R. Perche-Gouet], 16.

Beaumont-le-Chartif, 16, nommé Beaumont-les-Autels depuis la réunion des Autels-Tubeuf; voir : Beaumont-les-Autels.

Beaumont-les-Autels, [cant. d'Authon, arr. de Nogent-le-R. Pr. du Perche], 16.

Beausserie (la), sgrie, [en Bethonvilliers, cant. d'Authon, arr. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 20, 21.

Beauvais (Rigault de), voir : Rigault.

Beauvais, sgrie, 48.

Beauvoisière (Buchère de la). — Clément, 6; Henriette-Thérèse, fe de L.-M. de Boisguyon, 6. — Armes, 6.

Beauvoys (René de), sr de la Caillardière, 21.

Bellay (Martin du), sgr de Langeais, 26, 27.

Bellême (châtellenie de), [arr. de Mortagne. Prov. du Perche], 23.

Belot (Me Jean), 20.

Béquignon, 16, voir : Buquignon.

Bernard — Charles et Françoise, 33; voir : Bernard (de).

Bernard (de), Charles, sgr de Rosières, 32, 33; Françoise, 33.

Bertaudier (le), sgrie, 6, 43.

Berthoncelles, 21; voir Bretoncelles.

Beuviers (Martin de), sr de la Chesnaye, 3, 17.

Biard, notaire, 40.

Billefort, sgrie, 9, 29.
Billy (Gilbert de), archer, 26.
Bois — Pierre, sr du Tertre, 10, 40, 41; Marie-Madeleine, fe du sr Boisseau de Lignerive, 40; Etienne, sr du Tertre, 40.
Boisard, sgrie, [en Souancé, cant. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 1, 8, 9, 20, 22.
Boisbenards (les), sgrie, [en Arrou, cant. de Cloyes, arr. de Châteaudun. Perche-Gouet], 6, 37, 46.
Bois des Cours (Jacques du), 40.
Boisgasson (curé de), 46.
Boisguion (de), 1; voir : Boisguyon.
Boisguyon (de) — Famille, 1, 12. — Armes, 1.
André-Gabriel, voir : Gabriel-André;
Anne, 2, 12 à 14;
Auguste-Thérèse, 6, 42, 46;
Benjamin, 8, 20 à 24;
Catherine, voir : Henriette-Catherine;
Charles-Gustave, 8;
Charlotte, 9, 21;
Christoffette, 4;
Félice, 14;
Florent, 2, 12, 13;
Françoise, 5, 9, 20, 29, 30;
Gabriel-André, 6, 37, 41 à 44, 46;
Gabriel-Nicolas-François, 6, 43, 48;
Gabriel-Paul, 10, 35;
Georges, 3, 18, 26, 27;
Georges-Louis, 10, 33, 39;
Hector, 1, 9, 20, 31, 34;
Helène, 2, 12 à 14;
Henri-Philibert, 10, 11, 38 à 40, 44 à 47;
Henriette-Catherine, 6, 38, 42;
Henriette-Louise, 10, 11, 45, 47;
Jacqueline, 9, 20, 31, 34;
Jacques, 2, 3, 12 à 15, 17, 49;
Jean, 2, 3, 12 à 15, 17, 18;
Jean-Baptiste-François, 7, 43, 48;
Jehan, 26, 27;
Lancelot, 9, 24;
Léon-Paul, 8;
Louis I, 3, 15 à 20, 37;
Louis II, 4, 9, 13, 23, 25, 28, 29, 30;
Louis III, 5, 9, 28, 29, 32;
Louis, sgr de la Boullaye, 5;
Louis, mort en bas âge, 11;
Louis-Eléonore, voir : Louis-François-Léonard;
Louis-François-Léonard, 33, 35, 36, 39, 40; voir : Louis-Georges-François-Léonard;
Louise, 3, 4, 9, 17 à 19, 20;
Louise-Henriette, 36; voir : Henriette-Louise;
Louise-Geneviève, 10, 36;
Louise-Madeleine, 11, 40, 45 à 47;
Louis-Georges-François-Léonard, 10, 33 à 37, 39 à 41;
Louis-Nicolas, 6;
Madeleine-Euphrosine, 6, 42;
Madeleine, 29, 31, 32;
Marguerite, 3, 5, 8, 15 à 17, 23, 29;
Marie, 3, 12 à 14;
Marie-Charles-Alfred, 8;
Marie-Françoise, 42, 44;
Marie-Gabrielle-Pauline, 7, 42;
Marie-Gabrielle-Suzanne, 11, 46, 47;
Marie-Marguerite-Thérèse, 6, 44;
Marthe, 9, 32, 34;
Mathurin, 2, 3, 12, 13, 17;
Nicolas, 5, 31, 32, 34, 37, 38, 42;
Nicolas, sgr de l'Epinay, 10, 36, 39 à 41;
Nicolas-Armand, 6, 7, 41 à 44, 46, 48, 49;
Nicolas-Philippe-René, 7, 41;
Nicole, 6, 46;
Patrice, 1, 2, 8, 12, 13, 19, 20, 49;
Paul I, 4, 13, 19 à 24, 28;
Paul II, 5, 24, 28 à 32, 34, 36;
Paul-Auguste, 7;
Paul-Henry, 38;
Phélise, 2, 12, 13;
Philbert, 2, 3, 12;
Phélipot, 12, 13, 49;
Philippe, 1, 2, 8, 12, 14, 25;
Renée, 4;
Thérèse, voir : Auguste-Thérèse.
Boisguyon, sgrie, [en Saumeray, cant. de Bonneval, arr. de Châteaudun. Jadis psse de Montemain, au Perche-Gouet, réunie à Saumeray], 1, 4, 12, 23, 30, 38, 49.
Boisroger (Vallou de), 48; voir : Vallou.
Boisseau de Lignerive — Jean, 40.
Boisselières (les), sgrie, [en Marolles, cant. de Thiron, arr. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 5.
Boisville-la-Saint-Père (paroisse de), 22, [cant. de Voves, arr. de Chartres].
Bonneval (Deshayes de), voir : Deshayes, 44.
Bordel, Michel, 22.
Borderie (la), sgrie, [en Arrou, cant. de Cloyes, arr. de Châteaudun. Perche-Gouet], 22.

Boslières (les), voir: Boisselières, 28.
Bosse (paroisse de la), 11.
Bouaysguyon (de), 15; voir : Boisguyon.
Boufry, sgrie, 20.
Bouju (de) — Pierre, sgr de Marigny, 3, 16. — Armes, 3.
Boulay (le Grand), métairie, [en la Bazoche-Gouet, cant. d'Authon, arr. de Nogent-le-R. Perche-Gouet], 22.
Boulay (le), sgrie, [en Souancé, cant. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 21.
Boulaye (la), sgrie, [en St-Jean-Pierrefixte, arr. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 5, 32.
Boullays (N..... la), 9.
Bourgeois (Marie-Marguerite), fe de Denis de Givès, 6.
Bournel (Henry de), 2.
Boursault (Jacques), payeur de la compagnie du sr de Langeais, 26.
Bouville (Jubert de), 5, 34; voir : Jubert.
Bretagne, province de France, 1, 49.
Breton (le) — François, abbé de Rossay, 32; Marie, fe de Jacques des Pierres, 6, 34, 35; Pierre, archer, 26, 27.
Bretoncelles, Berthoncelles, [cant. de Regmalart, arr. de Mortagne. Prov. du Perche], 21.
Brière, notaire à Bellême, 23.
Brochard du Fresne — Marie-Anne-Rosalie, fe de J.-B.-F. de Boisguyon, 7, 48; Pierre-Nicolas-Eloy, 48; Toussaint-Eloy, 48; Pierre-Honoré, 48.
Brou (baronnie de), [arr. de Châteaudun. Perche-Gouet], 18, 34.
Buchère de la Beauvoisière — Clément, 6; Henriette-Thérèse, fe de L.-N. de Boisguyon, 6. — Armes, 6.
Buisson de Mondonville (Hélaine du), 29.
Buquignon ou Béquignon, tabellion à Souancé, 16.
Bures (Guillaume de), écuier, 25.
Caillardière (la), sgrie, [en Illiers, arr. de Chartres. Pays Chartrain], 21.
Cadaran (M. de), 45.
Caumartin (Cazin de), voir : Cazin.
Cazin de Caumartin — Adeline-Emilie-Lucie, comtesse de Boisguyon, 7; Félix-Augustin, 7.
Centigny (René de), archer, 27.
Cercieux (de), voir : Certieux.
Certieux (de) — Denys, sgr de la Manorière, 10, 33, 39; Charles, sgr de la Manorière, 21; le sr et la dame de, 38.
Cethon, 12, 13; voir : Ceton.
Ceton — Sgrie, 1, 2, 3, 12, 13; château et châtellenie, 14; paroisse, 15. [Cant. du Theil, arr. de Mortagne. Prov. du Perche].
Chaillou (Louis), notaire d'Authon, 40.
Chaillou de la Torillière, 48.
Chamaillardière (la), terre, 10, 38, 39.
Champaigne (Nicolas de), lieutenant, 27.
Champin (de) — Antoine, 2, 12, 13; Mathurin, 14. — Armes, 2.
Champs (des) — Jacques, archer, 26, 27; Olivier, archer, 26.
Chandru (Madeleine), fe de N. de Boisguyon, 10, 40, 41.
Charbonnières, paroisse du dioc. de Chartres, [cant. d'Authon, arr. de Nogent-le-Rotrou], 38.
Charme (le), [en St-Jean-Pierrefixte, arr. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 22.
Charmoye (la), fief, [en Souancé, cant. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 17.
Charonville, châtellenie, 28, [cant. d'Illiers, arr. de Chartres. Pays Chartrain].
Chartier (Gabriel), notaire à Chartres, 32.
Chartrain, voir : Pays Chartrain.
Chartres — bailliage, 49; diocèse, 37; paroisse Ste-Foy, 49; ville, 32. (Capitale du Pays Chartrain).
Châteaudun — 6; paroisse Ste-Marie-Madeleine, 44; [paroisse St-Pierre, 48; [Eure-et-Loir. Capitale du Dunois].
Chatelliers (les), sgrie, [h. en Chapelle-Guillaume, cant. d'Authon, arr. de Nogent-le-R. Perche-Gouet], 6.
Chauchepot, voir : Chaussepot.
Chaulnois (Dudoyer de), 48, voir : Dudoyer.
Chaussepot, sgrie, [h. en le Poislay, cant. de Droué, arr. de Vendôme. Loir-et-Cher. Dunois], 1, 5 à 7, 34, 36, 37, 44, 46, 48.
Chauvigny, voir : Chavigny, 15.
Chavigny, sgrie, [auj. Chauvigny, arr. de Montmorillon, Vienne. Poitou], 15.
Chéronville, 28, voir : Charonville.
Cherrier — Catherine, 34; L., notaire de Brou, 34.
Cheselong (Jehan de), archer, 27.
Chesnaye (la), sgrie, 3, 17.
Cintray, sgrie, [cant. de Chartres-Nord. Pays Chartrain], 4.

Clairambault (Titres scellés de), 25, 26.
Clément (du Hault du), 9, voir : Hault.
Clerc de la Roussière (Marie-Gérome le), fe de J. Lonlay de Villepail, 11.
Cohardon, sgrie, [en Ceton, cant. du Theil, arr. de Mortagne. Prov. du Perche], 1, 2, 12 à 15.
Collin, 40.
Comnène (Drague de), gouverneur de la Ferté-Bernard, 45.
Coudray-au-Perche — (notaire à), 19; sgrie, 36, [cant. d'Authon, arr. de Nogent-le-R. Prov. du Perche].
Constant (Pierre), sr de la Thibaudière, 31.
Conti (prince de), 45.
Coulaines, sgrie 3, 18.
Courbeville, 14, voir : Courville.
Couronne (Mathurin), notaire au Maine, 45.
Cours (du Bois des), voir : Bois, 40.
Courtaigre, sgrie, 15.
Courtalain, 17; châtellenie, 37; paroisse, 38. [cant. de Cloyes, arr. de Châteaudun. Dunois].
Courville (arr. de Chartres), 14.
Crain (Charles), sr de Coulaines, 3, 18.
Cremainville de Melleray (Isabelle-Marie de), 36.
Creynes ? Crannes-en-Champagne, cant. de Loué, arr. du Mans. Maine, 26.
Croysil, sgrie, 37.
Croix (Jacques de), sr de la Salle, 3, 18, 19.
Crusy alias Croysil, sgrie, 37.
Cuperly de Jasny — Anne-Marie-Erneste, fe de G.-A. de Boisguyon, 6, 42, 43, 44; François, 6.
Dangeau, [cant. de Brou, arr. de Châteaudun. Perche-Gouet], 1.
Darde (Pierre), bailli de Chaussepot, 34.
Denoir (Pierre), laboureur, 15.
Denys (Agnès), ve de J. Belot, 20.
Deshayes de Bonneval (Marc-Yves-François), 44.
Drague de Comnène, gouvr de la Ferté-Bernard, 45.
Dudoyer de Chaulnois — Denis-Henri-Etienne, 48; Denis-Nicolas-Louis, 48.
Ecuyer (Marie-Madeleine l'), fe de L.-F. de Fouchais, 33. Voir : Lescuyer.
Elbenne (Samuel Menjot, vicomte d'), secrétaire d'ambassade, ancien sous-chef du bureau historique aux Affaires Etrangères, 45.
Enfant (l') — André, sr de la Patrière, 3, 14; Georges, sr de la Patrière, 14.
Epinay (l'), sgrie, 10, 41.
Escarbot (Anthoine d'), homme d'armes, 26.
Eschelles (les), fief, vass. de Ceton, [en St-Jean-des-Echelles, cant. de Montmirail, arr. de Mamers. Prov. du Perche], 15.
Espierres (d'), 5, 6, 34, voir : Pierres.
Essay (tabellionnage d'), [cant. du Mesle, arr. d'Alençon. Normandie], 28.
Etany (l'), sgrie, 1, 9.
Etilleux (les), sgrie, 3; paroisse, 23; [cant. d'Authon, arr. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 3, 23.
Faucherie (Fouchais de la), 33, voir : Fouchais.
Faucherie (la), sgrie, [h. en Arrou, cant. de Cloyes, arr. de Châteaudun. Perche-Gouet], 39.
Fay (Jehan du), archer, 27.
Ferrandière (la), terre, [en Charbonnières, cant. d'Authon, arr. de Nogent-le-R. Perche-Gouet], 38.
Ferray (Madeleine), fe de Nicolas Malart, 5, 28.
Ferrier (Gervais), tabellion à Villeray, 12.
Ferrière (Ernier, François et Jacques de la), archers, 27.
Ferté-Bernard (la), ville, [arr. de Mamers, Sarthe. Maine], 11, 39, 44, 45, 46.
Feugerets (Bertrand des), curé de Souancé, 13.
Fiefs (des) — Jean, sr de la Ronce, 15; Suzanne, dame de la Rosaie, fe d'A. d'Aures, 17, 18.
Flaux (Pierre de), 4.
Floré (Massot de), écuier, 25.
Fontenay (de) — Anne, fe de L. de Boiguyon, 4, 9, 23, 24, 28 à 30, 33; Gabriel, prêtre, sgr de Théligny, 34, 35; Louise-Marie, 29; Marie-Catherine de St-Pol (dame de), 43. — Armes, 4.
Forandière (la), sgrie, 10, 39.
Forçonnerie (Baltazart de la), archer, 27.
Forçonnerie (la), sgrie, [en Unverre, cant. de Brou, arr. de Châteaudun. Perche-Gouet], 17.
Forsans (Gaillard de), commissaire des guerres, 26.
Forsonnerye (la), 17, voir : Forçonnerie.
Fossé (Anne de), fe de G. d'Arlanges, 4.
Fouchais de la Faucherie (Louis-François de), 33, 39.

Fourneaulx (Denys de), archer, 27.
Fournier, notaire à Montmirail, 33.
France (de). — Me Adélaïde, 41; Mesdames 43, 44.
Franqueville (le sire de), capitaine, 4, 21.
Frêne (le), sgrie et château, [en Blandainville, cant. d'Illiers, arr. de Chartres. Pays Chartrain], 7, 48.
Fresnai, sgrie, [en les Etilleux, cant. d'Authon, arr. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 1, 3, 14.
Fresne (Brochard du), 7, 48, voir : Brochard.
Fresne (le), 48, voir : *Frêne*.
Furetière (la), sgrie, [en Coudray-au-Perche, cant. d'Authon, arr. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 4, 29.
Gabaille (Henriette de), fe de Clément Buchère de la Beauvoisière, 6.
Gallot de Pezey (Anne-Henriette de), fe de L.-G.-F.-L. de Boisguyon, 10, 32 à 37, 39 à 41. — Armes, 10.
Gambert (Anthoine de), archer, 26.
Garanchère (Vallou de la), 48, voir : Vallou.
Garguesalle (Baudouin de), sr de Beaulieu, 16.
Gastel (de) — Madeleine, fe de J. des Perelles, 30; Sébastien, sr de la Héraie, 9, 29, 30, 32. — Armes, 9.
Gaubert, (Anthoine), archer, 27.
Gaultier (Jehan), trésorier des guerres, 27.
Gauville (Estienne de), archer, 27.
Gémasse, sgrie, [en St-Ulphace, cant. de Montmirail, arr. de Mamers. Maine], 23.
Germond (Andrée), fe de F.-P. Rigault de Beauvais, 11, 45, 46.
Germont (Jean), notaire de Souancé, 13.
Gironde (Léonard de), enseigne d'une compagnie d'hommes d'armes, 27.
Giroust (Balthazard), notaire à Brou, 18.
Givès (de) — Denis, sgr des Boisbenards, 6, 37, 46; Marie-Marguerite, fe de N. de Boisguyon, 6, 36, 37, 38, 42. — Armes, 6.
Glanday (Jacques), tabellion à Beaumont-le-Chartif, 15, 16.
Glaye, château, [en Ceton, cant. du Theil, arr. de Mortagne. Prov. du Perche], 7.
Gogué (la) — Guillemin, écuier, 25; Marie, fe de P. de Boisguyon, 1, 8, 12. — Armes, 1.
Goué (Jacques de), guydon, 27.
Goullet (le), terre, 22.
Goy, notaire, 40.
Graffard (de) — Antoine, sgr de la Graffardière, 9, 29; Marie, fe de L. de Boisguyon, 9, 29, 33; Simon, écuier, 25. — Armes, 9.
Graffardière (la), sgrie, [en Authon, arr. de Nogent-le-R. Perche-Gouet], 9, 29.
Grafart (Simon), écuier, 25, voir : Graffard.
Grain (Charles de), 3, voir : Crain.
Grançay, sgrie, 20.
Grand-Boulay (le), 22, voir : *Boulay*.
Grandhoux, sgrie, [en Nonvilliers-Grandhoux, cant. de Thiron, arr. de Nogent-le-R. Pays Chartrain], 1, 5, 9, 10, 28 à 30, 32 à 37, 39 à 41.
Groignaux (Emmanuel de), sr de la Rosière, 4, 23.
Grongnault (de), 23, voir : Groignaux.
Guérinière (la), [ferme, en Coudray-au-Perche, cant. d'Authon, arr. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 22.
Guetz (Jacques des), homme d'armes, 27.
Guibert (Mme de), 6.
Guyerdière (la), sgrie, 29.
Gyvès (de), voir : de Givès.
Haie-Boisguyon (la), nommée aujourd'hui : la Haie-Bourlier.
Haie-Bourlier (la), [ferme, en Souancé, cant. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 22, 31, 33, 34.
Happonvilliers, prieuré, [cant. de Thiron, arr. de Nogent-le-R.], 2.
Hault du Clément (Marguerite du), fe d'H. de Boisguyon, 9.
Haut-Eclair, sgrie et château, [en Nogent-le-Bernard, cant. de Bonnétable, arr de Mamers. Maine ou Perche], 1, 10, 11, 40, 44 à 47.
Haye (la), voir : Haie.
Heraie (la) ou la Héré, sgrie, 30, 32.
Heuze (la), sgrie, [en Orrouer, cant. de Courville, arr. de Chartres], 3, 17.
Hodierne (Jacques), chanoine de Chartres, 12.
Hozier (Nouv. d'), à la Bib. nat. ms., 13 à 19, 30 à 32, 34, 37, 38, 40, 42 à 44.
Huberson (Guillaume), tabellion de Souancé, 14.
Hué (Françoise de), fe de P. de Boisguyon, 4, 22.
Huval (René de, aliàs du), archer, 26, 27.
Jambain, sgrie, [auj. le Jambin, ferme en Souancé, cant. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 30, 31.

Jambon, 31, voir : Jambain.
Jardin (le), sgrie, [en Souancé, cant. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 4, 20.
Jarret de la Mairie (René-Antoine), curé de Nogent-le-Bernard, 44, 47.
Jasny (Cuperly de), 6, 42, 43, voir : Cuperly.
Jault (fief de), vass. de Ceton, [en Ceton, cant. du Theil, arr. de Mortagne. Prov. du Perche], 15.
Jousselin (Hercule), 9.
Jubert de Bouville, Intendant d'Orléans, 5, 34.
Lainville, sgrie, [? Loinville en Champseru, cant. d'Auneau, arr. de Chartres], 10.
Laisné (Mémoires de Guill.), 12, 15.
Lalement, 18.
Landarmière, métairie, [en Nogent-le-Bernard, cant. de Bonnétable, arr. de Mamers], 48.
Langeais, sgrie, [arr. de Chinon. Touraine], 26, 27.
Langey, 26, 27, voir : Langeais.
Langloix (Nicolas), 21.
Lasnier (Jean), 13.
Launay (Nicolas de), archer, 27.
Laurencière, sgrie, 10.
Laurens (Hélène), fe de Marin de Luciennes, 3, 17, 18.
Laurent (P.), sacristain de Nogent-le-Bernard, 47.
Lemère (Françoise), fe de Gabriel Pavée, 10, 39.
Lemoine, 19.
Le Morhyer de Villiers, 44, voir : Morhyer.
Lenoir des Vaux (Marie-Charlotte), fe de F.-A. Cazin de Caumartin, 7.
Leroy (Jacques), tabellion de Souancé, 20, 21.
Lescuyer (Marie), mère de J. de Montdoulcet, 15; voir : Ecuyer.
Lessart, sgrie, [en Logron, cant. de Châteaudun], 15, 17.
Lesueur (Marie-Marguerite), fe de René du Plessis, 38.
Le Tessier, 40, voir : Tessier.
Lignerive (Boisseau de), voir : Boisseau, 40.
Lisle, sgrie, 9, 24.
Loges (les), sgrie, [en Coudray-au-Perche, cant. d'Authon, arr. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 4, 19, 47.
Loges (les), 11.
Lolin, sgrie, 15.
Lonlay de Villepail — (Jacques), 11; Marie-Françoise, fe de F.-H. de Sallet, 11.
Lorin — (Jacques), notaire de Nogent-le-Rotrou, 13, 19, 24; Jehan, sr du Boullay, 21.
Loriot (Pierre), 13.
Luciennes (de) — Hercules, archer, 26; Marie, fe de L. de Boisguyon, 3, 17 à 19; Marin, sgr des Ridrets, 3, 17.
Luxiennes (de), voir : Luciennes.
Machault (de), intendant d'Orléans, 30.
Mahotière (la), fief, [en St-Jean-Pierrefixte, arr. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 22.
Maine (le), province de France, 1, 33, 40, 45.
Maire (le), 39.
Mairie (Jarret de la), 44, voir : Jarret.
Malart ou Malard. — Gaspard, sr de la Guyerdière, 29; Marguerite, 5, 28, 29, 31, 32, 34, 37; Melles, archer, 26; Nicolas, sgr de Tresmond, 5, 28. — Armes, 5.
Mâles, sgrie, [cant. du Theil, arr. de Mortagne. Prov du Perche], 7, 44.
Mallart (Melles), 26, voir : Malart.
Manorière (la), sgrie, [en Vichères, cant. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 10, 21, 33.
Manou (psse de), dioc. de Chartres, [cant. de la Loupe, arr de Nogent-le-R. Thimerais, 22.
Mans (diocèse du), 36, [capitale du Maine].
Marais (paroisse de N.-D. des), à la Ferté-Bernard, [arr. de Mamers. Maine], 45.
Marcadé (Nicolas de), archer, 26, 27.
Marchant (Guillaume), notaire à Courville, 14.
Marigny, sgrie, [en Illiers, arr. de Chartres. Pays Chartrain], 3, 12, 16, 22.
Marne (Guillot de), écuier, 25.
Martel (Archiles), homme d'armes, 27.
Maslard ou de Mallard, voir : Malart.
Masles (de St-Pol de), voir : St-Pol, 44.
Mée (le) ou *les Mées*, sgrie, [cant. de Mamers. Maine], 38.
Melainville, fief et métairie, [en la Bazoche-Gouet, cant. d'Authon, arr. de Nogent-le-R. Perche-Gouet], 10, 40, 41.
Melleray (de Cremainville de), 36, voir : Cremainville.
Mercadé (de), 27, voir : Marcadé.
Mergy (Jean de), 3, 18.
Mésanges (Marguerite-Henriette de), fe de C.-A.-A. de Tailfumyr, 10, 44.

Mesnil (Mr du), 29.
Midy (Pierre-Nicolas), 49.
Miel (Charles), curé de St-Pélerin, 46.
Mignonville (Charles de), écuier, 25.
Mondonville, sgrie, [en Frétigny, cant. de Thiron, arr. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 29.
Montaigne (Bertrane de), fe de P. de Boisguyon, 8.
Montbrun-Dixmude (Marthe de), fe de M.-C.-A. de Boisguyon, 8.
Montdoucet, sgrie, vass. de Nogent-Nogent-le-Rotrou, [en Souancé, cant. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 1, 33, 34.
Montdoucet (Jean de), sgr de Lessart, 13, 15, 17, 21.
Montdoulcet, 13, 15, 16, 21; voir : Montdoucet.
Montemain (paroisse de), au diocèse de Chartres, [réunie à Saumeray, cant. de Bonneval, arr. de Châteaudun. Perche-Gouet], 49.
Montmirail, [arr. de Mamers. Perche-Gouet], 33.
Montmorency (le baron de), 42.
Morin (de) — Louise, fe de M. de Boisguyon, 3; Renée, fe de B. de Boisguyon, 8, 20, 21, 23. — Armes, 3.
Morhyer de Villiers (Pierre-Michel-François le), 44.
Mortagne (élection de), [Orne. Capitale du Perche], 22.
Mote (Massot de la), écuier, 25.
Motte (la), sgrie, en Coudray-au-Perche, cant. d'Authon, arr. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 4.
Mouy (Louis-Georges, comte de), 33, 35.
Niort (de St-Pol de), 42, voir : St-Pol.
Nogent-le-Bernard (paroisse de), [cant. de Bonnétable, arr. de Mamers. Contenant 262 feux de la prov. du Maine et 7 de la prov. du Perche], 10, 11, 40, 44, 45.
Nogent-le-Rotrou, érigé en comté sous le nom de Nogent-le-Béthune, [Eure-et-Loir. Prov. du Perche], 9, 13, 22.
Nogent-le-Béthune, comté, 13, voir : Nogent-le-Rotrou.
Orléans (généralité d'), [Loiret. Orléanais], 30, 34.
Orléans (duchesse d'), 39.
Paisé (de Galo de), 40, voir : Pezey.
Paris (ville de), 9, 24; (Cour des Aides de), 49, [capitale de la France].
Patrière (la), sgrie, [en Illiers, arr. de Chartres. Pays Chartrain], 3, 14.
Pavée — Gabriel, sr de la Chamaillardière, 10, 39; Françoise, fe de H.-P. de Boisguyon, 10, 38 à 40, 44 à 47.
Pays Chartrain, province de France, 49.
Pelaud (Jeanne), fe de J. de Boisguyon, 3, 14.
Perche (René de France, comte du), 2.
Perche (le), province de France, 1, 2, 10, 14, 15, 27, 33, 44.
Perche-Gouet, [territoire des baronnies d'Alluye, Authon, Brou et Montmirail. Pays Chartrain], 49.
Perelles (Julien des), sr de Jambain, 30.
Perelles, sgrie, 31.
Pezey (de Gallot de), 10, 32, voir : Gallot.
Phelipeaux, secrétaire d'Etat, 42.
Pierres (des) — Jacques, sgr de Chaussepot, 6; Madeleine, fe de N. de Boisguyon, 5, 34.
Plessis (du) — Bonne-Catherine, 38; René, 38.
Plessis (le), sgrie, [en Ceton, cant. du Theil, arr. de Mortagne. Prov. du Perche], 15.
Poilay, 34, voir : Poislay.
Poislay (St-Pélerin du), paroisse de l'anc. dioc. de Chartres, [cant. de Droué, arr. de Vendôme, Loir-et-Cher. Dunois], 5 à 7, 34, 37, 43, 44, 46.
Porte (la), sgrie, [en Mâle, cant. du Theil, arr. de Mortagne. Prov. du Perche], 48.
Possesse (M. de), 1.
Potier, notaire à Argentan, 33.
Pousset — Lancelot, 34; Mathurin, 9, 23.
Prainville, sgrie, [en St-Jean-Pierre-fixte, cant. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 1, 2, 8, 9, 12, 19, 20, 22, 23.
Preinville, 19, voir : Prainville.
Préville, 12, 24, voir : Prainville.
Prez (Catherine des), fe de F. de Cuperly de Jasny, 6, 43.
Prez (René de), 14.
Pronsac (François-Ferdinand de), sr de Lainville, 10.
Proust (François), archer, 27.
Prulay (titres de), [sgrie et château, en St-Langis, cant. de Mortagne. Prov. du Perche].
Ragon, notaire d'Essay, 28.
Ragonnière (le lieu de la), [en Unverre, cant. de Brou, arr. de Châteaudun. Perche-Gouet], 13.

Raguier, (Antoine de), sgr de la Heuze, 3, 17.
Rambert (Philippes de), homme d'armes, 26, 27.
Ramière (de Villeneufve de la), 15, voir : de Villeneufve.
Ridrets (les), sgrie, 3, 17.
Rigault (Christophe), 45; (Fleurent), 45.
Rigault de Beauvais (Florent-Pierre), 11, 45, 47; Florent, 45; Henri, 45. — Famille, 40, 45. — Armes, 45.
Roche (Balthazart de la), archer, 26, 27.
Roche (la), sgrie, [en Souancé, cant. de Nogent-le-Rotrou. Prov. du Perche], 17.
Roche (Mme Trotté de la), 40, voir : Trotté.
Romanet de Beaune (F.-R.-O., vicomte de), ancien élève de l'école des Chartes, 39.
Ronfay (Lancelot de), écuier, 25.
Ronce (la), sgrie, 15.
Rosaie (la), sgrie, [en Souancé, cant. de Nogent-le-Rotrou. Prov. du Perche], 1 à 4, 13, 15 à 17, 19, 20, 22 à 25, 28, 32, 34, 37.
Rosaye (la), 12, 13, 21, voir : la Rosaie.
Rosière (la), sgrie, 4, 23.
Rosières, sgrie, 32, 33.
Rossay, abbaye, 32.
Rousaie (la), 13, voir : la Rosaie.
Roussaye (la), 13, 15, voir : la Rosaie.
Rousseau (Benjamin), notaire de Courtalain, 17.
Rousseau (du) — Antoinette, fe de J. de Boisguyon, 3, 16, 18; François, sgr de la Roche, 17; Marc-Antoine, sgr de Santigny, 9, 30; Pierre-Thomas, 30. — Armes, 3.
Roussière (le Clerc de la), 11; voir : Clerc.
Rouzaie (la), 16, 17; voir : la Rosaie.
Rouzaye (la), 15, 17, 18; voir : la Rosaie.
Roy (le), Loys, homme d'armes, 26, 27; Loys, sgr de Chavigny, 14.
Roy (Mathurin le), tabellion de Souancé, 15.
Rozaye (la), 18, 21, 31; voir : la Rosaie.
Rozières, 32, 33; voir : Rosières.
Ste-Foy de Chartres, 49; voir : Chartres.
Sablon (le), [en St-Jean-Pierrefixte, cant. de Nogent-le-Rotrou. Prov. du Perche], 22.
St-Agil (chartrier du château de), [cant. de Montdoubleau, arr. de Vendôme, Loir-et-Cher. Dunois], 10.
St-Antoine-de-Rochefort, paroisse du dioc. du Mans, [cant. de la Ferté-Bernard, arr. de Mamers. Maine], 39.
St-Florentin (de), 42.
St-Jean-des-Eschelles, paroisse du dioc. du Mans, [cant. de Montmirail, arr. de Mamers. Contenant 55 feux de la pr. du Maine et 8 de celle du Perche], 15.
St-Jean-Pierrefixte, paroisse du dioc. de Chartres, [cant. de Nogent-le-Rotrou. Prov. du Perche], 8, 12, 19, 20, 22 à 24.
St-Maixent (le comte de), 10; voir : Tailfumyr.
St-Maixent, sgrie et paroisse du dioc. du Mans, [cant. de Montmirail, arr. de Mamers. Maine], 10, 44.
Ste-Marie-Madeleine de Châteaudun, paroisse du dioc. de Chartres, 43, 44.
St-Pellerin, paroisse du dioc. de Chartres, [cant. de Cloyes, arr. de Châteaudun], 42.
St-Pélerin-du-Poislay, voir : Poislay.
St-Pol (de) — François ou François-Henri, sgr de Mâles, 7, 44; Louis-René, sgr de Niort, 42; Marie-Anne-Henriette, fe de N.-A. de Boisguyon, 7, 42, 43, 44, 48; Marie-Catherine, dame de Fontenay, 43. — Armes, 7.
St-Ulphace, paroisse du dioc. du Mans, [cant. de Montmirail, arr. de Mamers. Maine], 35, 36.
Salle (la), sgrie, 18, 19.
Sallet (de) — François, sr des Loges, 11, 45, 47; François-Henri, sgr de Haut-Eclair, 11.
Santeuil (sgrie de), 5, 36; — (paroisse St-Georges de), 31; [cant. d'Auneau, arr. de Chartres. Pays Chartrain].
Santigny, sgrie, 9.
Saradin, notaire à Autainville, 29.
Sarrasin (Renée de), veuve de C. de Certieux, 21.
Segraye (Louis-Anne de), curé de Nogent-le-Bernard, 40.
Seguin (Louise-Denis), baron de Souancé, 33.
Soissons (compagnie du comte de), 4.
Souancé, 8; (L.-D. Séguin, baron de), 33; (châtellenie de), 24; (curé de), 13; (église de), 1, 4, 5, 30 à

32; (seigneurie de), 3, [cant. de Nogent-le-Rotrou, Prov. du Perche].
Souasay, 17.
Souchay (Nicolas), 36.
Souencé, 13 à 16, 19 à 21, 31, 32; voir : Souancé.
Tailfumyr (de) — Claude-Antoine-Alexandre, sgr de St-Maixent, 10, 44; Suzanne-Andrée, fe de H.-P. de Boisguyon, 10, 44 à 47. — Armes, 10.
Taillefeurmye, voir : Tailfumyr.
Tertre (le), sgrie, [en Nogent-le-Rotrou. Prov. du Perche], 5, 28.
Tertre (le), sgrie, [en Argenvilliers, arr. de Nogent-le-Rotrou. Prov. du Perche], 10, 40, 41.
Tessier (Marie-Madeleine le), veuve de J. du Bois des Cours, 40.
Théligny, paroisse du dioc. du Mans, 33, 35 à 37, 40; (église de), 10; (sgrie de), 34, 35, 37; [cant. de la Ferté-Bernard, arr. de Mamers. Contenant 72 feux de la prov. du Maine et 42 de celle du Perche].
Thibaudière (la), sgrie, [en Coudray-au-Perche, cant. d'Authon, arr. de Nogent-le-R. Prov. du Perche], 31.
Torillière (Chaillou de la), 48; voir : Chaillou.
Thionville, [Lorraine], 10.
Tiercelin (Louis-Nicolas-Noël), notaire, 43.
Tourouvre (vicaire de), [arr. de Mortagne. Prov. du Perche].
Tremblaye (la), sgrie, 18.
Trémont, sgrie, [en Trizay-au-Perche, arr. de Nogent-le-Rotrou. Prov. du Perche], 5, 28.
Tresmond, 28; voir : Trémont.
Triger (Robert), docteur en droit, vice-prés[t] de la Société historique et archéologique du Maine, 39, 40, 45 à 47.
Troyes (Nicolas de), Trésorier des Guerres, 26.
Trotté de la Roche (madame), 40.
Vallou de Boisroger (Jacques-François), 48.
Vallou de la Garanchère (Joseph), 48; (Marie-Rosalie), fe de P.-N.-E. Brochard, 48.
Valpilon (Jehan de), écuier, 25.
Vaux (Lenoir des), Marie-Charlotte, fe de F.-A. Cazin de Caumartin, 7.
Védie (Anne-Henriette), fe de F. de St-Pol, 7.
Védie (François de), sgr de Cintray, 4.
Veniers (Martin de), sgr de la Chesnaye, 3, 18; voir : Beuviers.
Verneuil (hôpital de), [arr. d'Evreux, Eure. Normandie], 9, 24.
Versailles, [Seine-et-Oise. Ile-de-France], 41, 42.
Viepont (de), voir : Vieuxpont.
Vielle (J.-B.), vicaire de St-Maixent, 44.
Vieuxpont (de) — Jehan, écuier, 25; Lois, chevalier, 25; Robert, chevalier, 25; autre Robert, chevalier, 25.
Villeneufve de la Ramière (...de), 15.
Villeray (tabellion de), 12.
Villepail (Lonlay de), 11; voir : Lonlay.
Villiers (le Morhyer de), voir : Morhyer.
Villiers, sgrie, 44.
Villoiseau, sgrie, [en Souancé, cant. de Nogent-le-Rotrou. Prov. du Perche], 1, 3, 15.
Villouayseau, voir : Villoiseau, 15.
Voré (Loys de), archer, 26.
Vove (Pierre de la), archer, 27.

Cette généalogie a été rédigée en collaboration par le vicomte de Souancé et le vicomte de Romanet.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

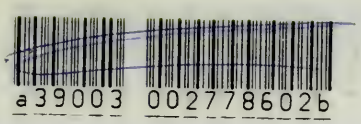
a39003 002778602b
CS 599 .B625 1892
ROMANET DE BAUNE, OLIV
GENEALOGIE DE LA FAMIL

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 03 09 04 09 19 3